

Rapport de la

ONZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Koweït, 9-19 septembre 1972



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ÉTATS MEMBRES DE LA FAO DE LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT

Etats Membres

Afghanistan	Iran	République arabe libyenne
Arabie saoudite	Jordanie	République arabe syrienne
Bahreïn	Koweït	Somalie
Chypre	Liban	Soudan ¹
Egypte	Oman	Yémen, République arabe du
France	Pakistan	Yémen, République démocratique
Irak	Qatar	populaire du

Autres Etats Membres invités en qualité d'observateurs

Etats-Unis d'Amérique ²	Malte	Turquie
Ethiopie	Royaume-Uni	

¹ Le Soudan appartient à la fois à la Région du Proche-Orient et à la Région de l'Afrique.

² Invités en qualité d'observateur en raison des programmes d'aide au titre du US AID.

Rapport de la

ONZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR LE PROCHE-ORIENT

Koweït, 9-19 septembre 1972

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1972

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u>	<u>Page</u>
I. <u>QUESTIONS DE PROCEDURE</u>		
i. Organisation de la Conférence	1	1
ii. Ouverture de la Conférence	3	1
iii. Election des membres du bureau	9	2
iv. Messages de la Conférence	11	2
II. <u>SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE AU PROCHE-ORIENT</u>		
1. Introduction	13	3
2. Débats sur les exposés du Directeur général et du Représentant régional et sur le compte rendu des activités de la FAO dans la Région	16	3
3. Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	29	6
III. <u>QUESTIONS PRESENTANT UNE GRANDE IMPORTANCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION</u>		
4. La commercialisation et son intégration, ainsi que celle des institutions connexes, dans la production	32	8
5. Mise en valeur des terres et des eaux	44	10
6. Effets, problèmes et potentiel de la Révolution verte	56	12
7. Elimination du déficit protéique	61	14
8. Les priorités de la recherche agricole au Proche-Orient	70	15
IV. <u>EXAMEN DES MESURES REGIONALES VISANT A DEVELOPPER L'AGRICULTURE DANS LA REGION</u>		
9. Etudes régionales	80	18
10. Conclusions des Commissions et Comités régionaux et autres régions intéressant le Proche-Orient	85	18
11. Rôle et fonctions des bureaux régionaux et des bureaux dans les pays en relation avec le rôle et les fonctions du Siège	97	20
12. Projets régionaux et interrégionaux: progrès et priorités	106	22
13. Incidences des recommandations de la Conférence	116	24
VI. <u>ORIENTATION DES ACTIVITES FUTURES DANS LA REGION</u>		
14. Examen des objectifs à moyen terme et propositions concernant les priorités de développement agricole au Proche-Orient	122	24
15. Orientation des activités futures dans la Région	132	26
VII. <u>QUESTIONS FINALES</u>		
16. Date et lieu de la douzième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	138	27
17. Adoption du rapport	139	27

	<u>Paragraphe</u>	<u>Page</u>
VIII. <u>QUESTIONS DIVERSES</u>	140	27
IX. <u>CLOTURE DE LA SESSION</u>	142	27

ANNEXES

A. Liste des participants	28
B. Ordre du jour de la réunion	42
C. Liste des documents	44
D. Liste des recommandations présentées dans le rapport	45

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

RAPPORT DE LA ONZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Koweït, 9 - 19 septembre 1972

I. QUESTIONS DE PROCEDURE

i) Organisation de la Conférence

1. La onzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue à Koweït du 9 au 19 septembre 1972 sur l'aimable invitation du Gouvernement koweïtien. La cérémonie d'ouverture a eu lieu à l'Institut de formation des télécommunications et les séances de travail à l'hôtel Hilton.

2. L'ordre du jour et la liste des délégués, observateurs et membres du secrétariat de la Conférence figurent à la suite du présent rapport dont ils constituent les annexes A et B.

ii) Ouverture de la Conférence

3. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Son Altesse le Vice-Emir Jaber Al Ahmed Al Sabah, Prince héritier du Koweït. Etaient également présents son Excellence Hmoud Yousef Al Nisf, Ministre des travaux publics, d'autres membres du Cabinet, des membres de l'Assemblée nationale, des membres du corps diplomatique, les délégués, de hauts fonctionnaires du Gouvernement koweïtien, les observateurs d'institutions des Nations Unies et les membres du secrétariat de la FAO.

4. Déclarant ouverte la onzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, M. A.H. Boerma, Directeur général, a vivement remercié le Gouvernement koweïtien d'avoir invité la Conférence et d'avoir pris d'excellentes dispositions pour l'accueillir. M. Boerma est heureux de revoir le Koweït. Il est très impressionné par les réalisations remarquables du pays et en particulier par le prodigieux développement économique dont le Koweït a su tirer un sage parti, à l'intérieur pour accroître le bien être public, et au delà de ses frontières. A preuve, les services sociaux qu'il dispense à la population et l'assistance très substantielle qu'il apporte aux pays moins favorisés de la Région.

5. Le Directeur général a invité ensuite Son Altesse le Vice-Emir du Koweït à prendre la parole.

6. Son Altesse a souhaité chaleureusement la bienvenue aux délégués et a fait des vœux pour la pleine réussite de la Conférence. Le Vice-Emir espère sincèrement que les délibérations aboutiront à des recommandations d'une importance capitale pour la Région. Il a fait l'éloge du rôle humanitaire de la FAO et a rappelé que l'agriculture était la pierre de voûte de la civilisation. Il a assuré la FAO que le Gouvernement du Koweït appuierait pleinement et constamment ses efforts. Il a affirmé en outre que le progrès technique et scientifique devait concourir au bonheur de l'homme et assurer une existence décente à chacun. Si certaines nations sont en retard pour des raisons indépendantes de leur volonté, les pays en avance ont le devoir de leur apporter une aide matérielle, humaine et technique. De leur côté, les pays en développement doivent s'efforcer de coopérer davantage entre eux pour faire progresser leurs sociétés et élever le niveau de vie de leurs populations.

7. Son Excellence Hmoud Yousef Al Nisf, Ministre des travaux publics et chef de la délégation du Koweït, a salué les délégués. La Conférence donne au Koweït une bonne occasion de prouver qu'il sait gré aux délégués et à leurs gouvernements de la part qu'ils prennent à la réussite des travaux et à la FAO du grand effort de préparation et de soutien technique qu'elle a fourni. Le Ministre espère que l'Organisation aidera les pays du Golfe à exploiter scientifiquement et judicieusement les ressources halieutiques qui constituent leur plus grande richesse potentielles après le pétrole.

8. Prenant à son tour la parole, M. Mohamed Abdulla Nour, Sous-Directeur général, a remercié vivement son Altesse le Vice-Emir d'avoir adressé à la Conférence un message où elle pourra puiser son inspiration. Il a remercié également le Gouvernement et la population du Koweït qui ont généreusement accueilli la Conférence et qui y apportent une coopération, un intérêt et un appui enthousiastes.

iii) Election des membres du bureau

9. La Conférence a élu à l'unanimité:

Président de la Conférence: Son Excellence Hmoud Yousef Al Nisf
Ministre des travaux publics

Vice-Présidents de la Conférence: les Chefs des délégations

Membres du Comité de rédaction: République arabe d'Egypte
Iran
Jordanie
Koweït
Liban
Pakistan
République démocratique de Somalie

10. Le Président, en remerciant les délégués de l'avoir élu, a demandé aux pays de la Région de coopérer sans réserve pour faire progresser rapidement l'agriculture régionale par l'effort de chacun, grâce à la coopération régionale et avec l'aide de la FAO.

iv) Messages de la Conférence

11. La Conférence a adressé un message de remerciements à son Altesse Sabah Al Salam Al Sabah, Emir du Koweït, qui parraine la Conférence et à son Altesse le Vice-Emir et Prince héritier, qui l'honore de sa présence.

12. La Conférence, informée du décès tragique de M. Sayed Nafedth Galal, ex-Ministre de l'agriculture de l'Irak, a adressé ses condoléances au Gouvernement et à la famille.

II. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE AU PROCHE-ORIENT

1. Introduction

13. Pour ce point de l'ordre du jour, la Conférence avait, comme documents, le discours du Directeur général (NERC 72/CONF 1), le discours du Représentant régional (NERC 72/CONF 2), et le texte de son rapport sur les activités de la FAO au Proche-Orient pendant l'exercice en cours (NERC 72/2). Le discours du Directeur général évoquait quelques grands problèmes d'orientation générale intéressant la FAO, les gouvernements de la Région et les organismes internationaux d'assistance qui s'occupent du développement de l'agriculture dans la Région. Parmi ces problèmes figurent: (i) la situation de l'alimentation et de l'agriculture, en particulier le ralentissement de la croissance dans les pays en développement, (ii) la planification à moyen terme, avec redéfinition plus précise des priorités, (iii) les études prospectives par pays qui doivent servir de base à des travaux axés sur les problèmes, (iv) la recherche agricole, (v) les ajustements agricoles internationaux et les politiques du commerce agricole tendant à réduire les disparités et les distorsions actuelles de l'agriculture mondiale, et (vi) le développement régional par l'utilisation rationnelle des ressources hydrologiques limitées, par la lutte contre la dégradation des terres, par la création d'une industrie animale viable et par le renforcement des institutions rurales avec l'aide des Fonds de développement intra-régionaux et de l'expertise technique de la FAO.

14. L'exposé du Représentant régional portait sur (i) l'état de l'alimentation et de l'agriculture dans la Région, (ii) les principaux problèmes de la production agricole dans la Région, en particulier la mise au point de variétés culturales résistantes à la sécheresse, l'amélioration radicale de l'exploitation des terrains de parcours semi-arides et le développement de la production animale par des programmes synchronisés et des encouragements aux éleveurs, (iii) le développement rural intégré centré sur le bien être rural, (iv) la création de centres nationaux et régionaux de recherche solidement dotés et l'emploi accru de techniques scientifiques mettant en oeuvre des instruments modernes tels que satellites et ordinateurs, (v) les Banques régionales et leur incidence possible sur le développement futur et (vi) l'intégration économique régionale en tant qu'objectif essentiel, et la nécessité de créer des modèles régionaux de programmes coopératifs FAO suivant les formules adoptées par le groupe scandinave.

15. Le rapport du Représentant régional sur les activités de la FAO dans la Région rendait compte des suites données par la FAO aux recommandations de la dixième Conférence régionale et décrivait les différentes activités entreprises par la FAO depuis lors. Il évoquait en outre brièvement les conclusions pertinentes de la seizième session de la Conférence de la FAO (1971).

2. Débats sur les exposés du Directeur général et du Représentant régional et sur le compte rendu des activités de la FAO dans la Région

16. Plusieurs délégués ont relaté les progrès accomplis en matière agricole dans leurs pays respectifs et ont traité de plusieurs questions importantes abordées dans les communications du Directeur général et du Représentant régional.

17. Pour ce qui est de la production agricole régionale au cours de l'exercice, le Directeur général avait souligné, dans son exposé, que le taux d'expansion est tombé à moins de 2 pour cent alors que, selon la stratégie internationale adoptée pour la deuxième Décennie du développement, il devait atteindre 4 pour cent. Il faudra faire, dans les années à venir, des efforts concertés pour accélérer la croissance.

18. Le Directeur général avait insisté vigoureusement, dans son exposé, sur la nécessité d'adopter des politiques du commerce agricole qui réduiront les disparités et les distorsions actuelles de l'agriculture mondiale. La Conférence attend les résultats des études détaillées sur l'ajustement agricole international qui formeront le thème principal de la Conférence FAO de 1973. Elle souligne qu'il importe d'éliminer toute restriction au commerce à l'intérieur de la Région et de faciliter les échanges de produits agricoles. Les pays devraient essayer de se spécialiser plutôt que de se lancer dans des spéculations rivales. Ils devraient s'efforcer de réduire leur coût de production pour devenir concurrentiels sur le marché mondial.

19. La Conférence a été mise au courant des études prospectives par pays que la FAO a entrepris d'effectuer pour jeter la base d'une approche axée sur les problèmes. Elle espère qu'il sera possible d'instituer des études analogues pour le Proche-Orient, tout en soulignant qu'il est nécessaire de ne jamais perdre de vue les éléments d'intégration régionale et la nature essentielle de la complémentarité.

20. Le Directeur général avait souligné dans son exposé l'importance de la recherche agricole et mentionné les activités du consortium (Groupe consultatif de la recherche agricole) par-rainé par plusieurs grands pays donateurs, diverses fondations privées, la Banque mondiale, le PNUD et la FAO, qui vient en aide à la recherche par l'entremise d'institutions internationales situées dans différentes régions du monde et traitant de problèmes d'importance régionale. Un comité consultatif technique de la FAO sert de secrétariat technique. Une mission d'évaluation se rendra bientôt au Proche-Orient pour étudier les besoins de la Région et entreprendre des consultations avec les Etats Membres. Le Représentant régional, dans son exposé, avait souligné les efforts, que le Réseau régional accomplit pour suivre le travail de recherche en cours dans la Région, insisté sur la nécessité de coordonner plus étroitement la recherche agricole dans la Région et suggéré l'organisation d'une Conférence régionale à cette fin. Il avait montré l'importance de la science et de la technique comme instruments efficaces de développement. La Conférence donne son approbation générale aux efforts entrepris.

Il est suggéré en outre de prendre des dispositions pour examiner le travail des instituts nationaux en vue de leur renforcement et il serait souhaitable d'éviter les doubles emplois et les chevauchements entre les travaux mis en train par les organismes des Nations Unies et par d'autres organismes de la Région tels que la Ligue arabe. Il y a un fossé entre l'information technique disponible et son application effective sur le terrain; il faudrait un vigoureux effort de vulgarisation pour accélérer la croissance de la production agricole.

21. Dans son exposé, le Directeur général avait souligné l'importance d'une planification à moyen terme avec resserrement des priorités. Les délégués ont insisté sur les domaines préférentiels ci-après, en vue de maximiser le revenu et l'emploi agricoles: (i) utilisation optimale des terres et des eaux, notamment par dry-farming et aménagement des parcours, (ii) production et santé animales, aviculture et pêche pour augmenter les disponibilités en protéines animales, (iii) développement rural intégré, y compris commercialisation des produits agricoles, (iv) variétés à haut rendement de céréales et de plantes fourragères et horticoles.

22. Coopération régionale: Le Directeur général et le Représentant régional avaient souligné l'importance de la coopération régionale comme moyen d'encourager l'effort individuel de développement agricole de chaque pays. On peut donner en exemple des activités comme la lutte contre le criquet pèlerin, l'amélioration de la santé animale, la mise en valeur des zones semi-arides. Il se peut qu'à l'avenir on manque de crédits du PNUD pour ces projets. La FAO continuera volontiers à offrir ses services techniques pour aider à identifier, préparer, évaluer et exécuter tout projet régional. La Conférence souligne qu'il est nécessaire de renforcer la coopération en matière de production agricole, commercialisation des produits végétaux et animaux et développement des pêches. Il est proposé que l'Institut halieutique et maritime du Koweït soit transformé en un institut de formation halieutique pour la sous-région du Golfe, avec une coopération financière des Etats du Golfe et une assistance technique de la FAO. A ce sujet, la Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation N° 1/72

LA CONFERENCE

notant l'importance des projets régionaux et semi-régionaux ainsi que la nécessité de soutenir de tels instituts et d'en créer de nouveaux, et

appréciant l'offre de l'Etat du Koweït de transformer l'Institut halieutique et maritime en un Institut semi-régional,

recommande que la FAO prenne les dispositions nécessaires pour préparer un plan de transformation de l'Institut halieutique et maritime du Koweït en un Institut semi-régional des Etats du Golfe, la FAO apportant une assistance technique en vue de la mise en oeuvre du projet.

23. Convaincu du rôle de l'auto-assistance dans le développement de la coopération régionale, le Gouvernement du Koweït a annoncé qu'il décidait de fournir une contribution initiale de 100 000 dollars pour aider à promouvoir le développement agricole au Proche-Orient en coopération avec la FAO, selon les principes de l'aide bilatérale déjà octroyée par les pays scandinaves sous les auspices de la FAO. La Conférence recommande qu'une mission composée des ministres du Liban et du Soudan, de tout autre ministre d'un autre pays de la Région qui voudra se joindre à eux et d'un représentant du Bureau régional, se rende dans les pays riches de la Région pour promouvoir le programme de coopération.

24. L'exposé du Représentant régional avait mentionné l'élargissement de la coopération entre les organes régionaux des Nations Unies et d'autres organismes. L'attention est appelée sur le programme mondial de l'emploi que l'OIT a lancé avec la collaboration d'autres institutions. Ce programme lie les plans nationaux de développement à des mesures tendant à résoudre les problèmes du sous-emploi et à assurer une utilisation maximale et la distribution équitable du revenu. L'OIT encourage également le commerce inter-coopératif entre producteurs et consommateurs au niveau national et régional. D'autre part, l'Unesco a préparé un programme à long terme d'éducation et de formation en vue du développement rural, qui intéresse notamment l'enseignement agricole et il est proposé de renforcer les organisations professionnelles d'enseignants agricoles. L'UNESOB, la FAO et le Bureau des affaires économiques et sociales de l'ONU à Beyrouth ont entrepris des études sur l'état de la science, de la technique et de leurs applications au Proche-Orient.

25. Le Représentant régional a souligné la nécessité d'intensifier les efforts en vue de l'utilisation des terres arides et marginales grâce à l'application de la science et de la technique dans un cadre multidisciplinaire. La Conférence attend le rapport de la mission de prospection du Bureau régional et souligne qu'il faut continuer d'accorder un intérêt systématique à ce domaine d'activité essentiel.

26. Le Représentant régional a souligné la nécessité d'adopter la méthode du développement rural intégré pour résoudre les problèmes ruraux et il suggère que la FAO approfondisse l'étude de différents modèles de cette méthode. La Conférence appuie cette proposition et demande que l'on entreprenne, dans l'intérêt des Etats Membres, une étude spéciale qui définira clairement des modèles appropriés aux pays de la région.

27. Le représentant de la Banque mondiale a déclaré que le Groupe s'intéresse désormais moins aux infrastructures physiques et davantage aux secteurs de l'enseignement et de l'agriculture. Le montant de ses prêts au secteur agricole du Proche-Orient sera deux fois plus élevé en 1973 qu'en 1972. Des projets de coopération régionale pour la distribution et l'utilisation optimales des eaux fluviales sont à l'étude.

La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation N° 2/72

LA CONFERENCE

reconnaissant l'importance du développement rural intégré comme contribution essentielle au développement général des zones rurales,

notant que ce concept est susceptible d'incidences et d'interprétations diverses étant donné les différences de conditions sociales et économiques qui règnent dans la région,

recommande

- que le Bureau régional de la FAO consacre une étude approfondie à différents modèles de développement rural intégré dans des pays de la région présentant des conditions sociales, économiques et culturelles différentes,
- que les résultats de cette étude soient soumis pour examen à la Commission de la planification agricole au Proche-Orient avant d'être distribuée aux pays de la région.

28. La Conférence recommande que l'arabe reçoive, comme langue de travail de la FAO, la parité avec l'anglais, le français et l'espagnol et adopte le texte ci-après. Le délégué de la France, tout en approuvant sans réserve l'esprit de la recommandation, a souligné les difficultés financières de l'Organisation.

Recommandation N° 3/72

LA CONFERENCE

se félicitant des décisions qui ont fait de l'arabe une langue de travail de l'Organisation, quoique d'emploi limité, mais

constatant que le fait que tous les documents et publications de la FAO ne sont pas traduits en arabe empêche les Etats arabes de participer activement et de contribuer pleinement aux activités de l'Organisation et de tirer le profit maximum de ces documents et publications,

recommande que le Directeur général prenne les dispositions nécessaires pour que la langue arabe devienne une langue de travail sans limitation d'emploi, à parité avec l'anglais, le français et l'espagnol, à partir de l'exercice 1974-75.

3. Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

29. Le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial a remercié le Gouvernement du Koweït d'avoir invité la Conférence et d'avoir pris des dispositions excellentes pour l'accueillir.

30. Les délégués ont étudié et discuté le rapport du Programme alimentaire mondial (NERC 72/3) complété par l'exposé du Directeur exécutif. Le Directeur exécutif a appelé l'attention sur les contraintes dues à la limitation des ressources, au déséquilibre de l'assortiment de produits et à l'interdiction de la vente et de l'échange des produits du PAM. Il se félicite des recommandations de la CNUCED I tendant à un accroissement des ressources en espèces du Programme et il demande aux pays favorisés par leurs importantes réserves pétrolières de fournir des contributions financières généreuses au Programme. Il affirme que le PAM pourrait administrer efficacement une aide alimentaire beaucoup plus considérable qu'à l'heure actuelle.

31. Tous les pays ont rendu hommage aux activités du PAM et ont rendu compte de leur coopération avec le PAM. Certains pays ont mentionné les difficultés qu'ils éprouvent à supporter les dépenses locales adhérentes au transport et à l'entreposage des produits du PAM. La Conférence s'est déclarée satisfaite, dans l'ensemble, de l'aide apportée par l'intermédiaire du Programme et des résultats tangibles qui ont été obtenus. Elle reprend à son compte la requête de contributions financières adressée par le Directeur exécutif aux pays riches et encourage les pays riches de la Région à faire de pareilles contributions, étant donné que celle-ci est la principale bénéficiaire du PAM. La Conférence souligne la nécessité de faciliter l'échange des produits en adoptant la recommandation ci-après:

Recommandation N° 4/72

LA CONFERENCE

ayant entendu l'exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial/ONU/FAO sur la situation du PAM et ses activités dans la Région,

notant que les opérations du Programme se heurtent à des contraintes liées notamment à la taille et à la composition de ses ressources,

considérant que les pays bénéficiaires pourraient absorber utilement des quantités beaucoup plus importantes d'aide alimentaire pour le développement économique et social par l'intermédiaire de projets exécutés en association avec un programme multilatéral tel que le PAM,

considérant également que le PAM pourrait administrer des ressources beaucoup plus importantes sans modifier fondamentalement son organisation,

se déclare très satisfaite des résultats féconds de l'aide du PAM pour le développement économique et social des pays en développement, en particulier au Proche-Orient,

invite les pays producteurs développés qui ont des excédents alimentaires à augmenter et diversifier leurs contributions au Programme en tenant compte particulièrement des besoins des pays assistés en aliments protéiques de haute valeur,

prie le Directeur exécutif du PAM d'inviter spécialement les pays en développement à apporter au PAM des contributions, en espèces, ou en nature, selon leurs possibilités individuelles,

invite le Directeur exécutif à utiliser le plus possible les ressources financières du Programme pour l'achat de produits alimentaires dans les pays en développement afin d'y stimuler la production tout en améliorant la gamme des fournitures du Programme,

demande au Directeur exécutif de promouvoir l'échange de produits du PAM contre des denrées alimentaires locales dans tous les cas où ces dernières complètent l'assortiment de produits disponibles pour les projets bénéficiant de l'aide du PAM et d'explorer la possibilité de couvrir les dépenses dans les cas où une demande en ce sens lui est présentée,

demande également au Directeur exécutif de promouvoir l'échange de produits en excédent entre pays de la Région par l'intermédiaire du PAM moyennant le prélèvement d'un certain pourcentage qui majorera les ressources du Programme.

III. QUESTIONS PRESENTANT UNE GRANDE IMPORTANCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

4. La commercialisation et son intégration, ainsi que celle des institutions connexes, dans la production

32. La Conférence a insisté sur la nécessité pour l'intégration de la production au crédit et à la commercialisation d'avoir essentiellement pour objet de servir les intérêts de la masse des producteurs agricoles de la Région - aussi bien les petits cultivateurs que les populations nomades (doc. NERC/72/4). Elle reconnaît que les petits producteurs agricoles devraient jouir d'une position renforcée sur le plan commercial et être protégés contre toutes les forces du marché qui aboutissent à l'exploitation des faibles et des vulnérables.

33. La Conférence a examiné les systèmes d'intégration en vigueur dans la Région sur le plan de la prise des décisions - point focal de liaison - relatives aux diverses étapes de chaque système, allant de la recherche à la commercialisation, en passant par les phases de la production, de l'octroi des crédits et de la vulgarisation. Les organes d'intégration envisagés sont les gouvernements, les coopératives d'agriculteurs, les intermédiaires et les transformateurs de produits agricoles.

34. Les délégués ont fourni des exemples de systèmes d'intégration en vigueur dans leurs pays respectifs et ont indiqué le rôle joué par les pouvoirs publics en ce qui concerne les mesures d'intégration et la protection des intérêts des producteurs. Cela consiste notamment pour les gouvernements à fournir des crédits aux cultivateurs, à promouvoir la commercialisation par l'entremise des coopératives, à verser des subventions aux exploitants pour leur permettre d'acheter leurs moyens de production, à établir des offices ou organismes de commercialisation, à acheter les récoltes à des prix garantis, à faire construire des installations de stockage, etc. Il a été souligné que dans les zones de réforme agraire quelques gouvernements utilisent les coopératives comme principal instrument d'intégration de la production, de la vulgarisation, du crédit et de la commercialisation.

35. La Conférence note que dans nombre de pays de la Région les intermédiaires continuent à jouer un rôle important en maintenant les petits cultivateurs dans un état d'endettement et en les enchaînant avec des systèmes de combinaison des opérations de financement et de commerce. Ce système a pour conséquence une diminution du revenu des exploitants et une fuite des capitaux hors des secteurs ruraux, ce qui n'améliore pas, dans l'ensemble, la qualité des produits. On a admis, cependant, que les intermédiaires jouent un rôle nécessaire quand ils comblent une lacune en cas d'absence ou d'inefficacité des systèmes institutionnellement organisés de crédit, de transport, d'assemblage et d'emmagasiner en vue de la commercialisation du produit. La Conférence, toutefois, a souligné que les inconvénients des intermédiaires l'emportent sur la valeur des services fournis. L'importance des mesures de contrepois prises par les gouvernements a été également soulignée. La Conférence recommande à la FAO d'analyser le rôle des intermédiaires et de proposer aux gouvernements les mesures nécessaires pour réduire l'influence indésirable des intermédiaires dans les zones rurales.

36. La Conférence reconnaît l'importance du crédit agricole en tant qu'institution, dans le processus d'intégration de la production et de la commercialisation. C'est dans ce contexte qu'est envisagé le rôle des intermédiaires ou des coopératives dans le processus d'intégration. L'insuffisance des établissements de crédit, incapables de faire face à tous les besoins des cultivateurs, jointe aux conditions difficiles et aux précautions rigides prises par les banques de crédit agricole pour s'assurer de la solvabilité des cultivateurs - de même que le manque de routes et de moyens de transport et de magasinage satisfaisants - oblige, dans bon nombre de pays, une proportion considérable d'agriculteurs (50 à 80 pour cent) à recourir aux prêteurs sur gages, marchands de villages et autres types d'intermédiaires. La Conférence recommande à la FAO d'analyser le système de crédit agricole et la structure des institutions de crédit agricole du Proche-Orient.

37. La Conférence s'est tout spécialement penchée sur les problèmes posés par la commercialisation des animaux et des viandes, problèmes principalement provoqués par le manque d'intégration entre la production des produits fourragers, les services de vulgarisation, les études de marché, les ententes sur les ventes d'animaux vifs, les transports et la transformation de la viande. Cette situation grave est influencée par la précarité des conditions dans lesquelles vivent les nomades (qui, selon les estimations, sont au nombre de 11 millions dans la Région), ainsi que par la désorganisation du système du commerce privé et par le fractionnement des responsabilités parmi les multiples services officiels. La Conférence note que la FAO a récemment créé un groupe de travail interdivisionnaire sur le développement de la viande, pour l'étude des problèmes de la viande dans les pays du Proche-Orient, et fait observer qu'il convient de faire examiner par ce groupe les problèmes de commercialisation qui se posent aux niveaux tant national que régional. La Conférence se félicite de l'étude effectuée par la FAO en 1971/72 sur la commercialisation des animaux d'élevage et de la viande en Egypte, en Iran, au Liban et en Syrie, et recommande que cette étude soit élargie de manière à comprendre d'autres pays, notamment ceux qui exportent des animaux d'élevage tels que la Somalie et le Soudan.

38. Plusieurs délégués ont fait observer qu'en ce qui concerne les animaux d'élevage et la viande, les moyens de transport entre les divers pays de la Région laissent à désirer. Les cargos ordinaires utilisés ne donnent pas satisfaction, car le taux de mortalité animale y est très élevé. On a mentionné également l'utilité de mettre au point des itinéraires avec points d'eau, de manière que les animaux puissent être transportés sans dommages depuis les zones d'élevage jusqu'aux lieux de traitement et de consommation, et vers les points d'exportation.

39. Le délégué de la Jordanie a mentionné un projet que son pays espère mettre en oeuvre. Ce projet comporte la création dans le port d'Aqaba d'abattoirs destinés à être utilisés par les pays de la Région pour l'abattage, le traitement, la distribution et la commercialisation de la viande. Ce projet, pour lequel on espère obtenir des appuis et une coopération solides, repose sur l'importation d'animaux de Somalie et du Soudan.

40. La Conférence a reconnu le besoin d'améliorer d'urgence la coopération régionale en matière de commercialisation des produits agricoles, et notamment des denrées périssables comme le poisson, la viande, les oeufs, les légumes et les fruits. Elle a souligné la nécessité de recherches sur la commercialisation et d'échanges de renseignements fiables et actuels sur les plans de production, les prix et les coûts de production - y compris les transports, l'évaluation de l'offre et de la demande des divers produits et leurs projections - l'accent étant mis sur l'efficacité et la rentabilité relatives, ainsi que sur les avantages comparatifs de l'emplacement des installations de traitement et sur les mesures propres à réduire les gaspillages de produits au cours des diverses étapes de la commercialisation.

41. La Conférence recommande à la FAO d'accorder une haute priorité à la création d'un institut régional pour la recherche, la formation et l'information en matière de commercialisation, dont l'établissement a déjà été recommandé par la Conférence régionale de la FAO à sa neuvième session. Il faudrait échelonner les activités de l'institut de manière à faire démarrer un service de recherche, de formation et d'information.

42. La Conférence a souligné la nécessité d'étudier et d'établir des normes pour le classement par qualités et le conditionnement des produits agricoles, particulièrement les denrées périssables, destinés à l'exportation. L'absence d'un tel classement normalisé et d'un tel conditionnement a fait obstacle à l'expansion des exportations de produits agricoles. L'Institut envisagé répondrait utilement à cet urgent besoin.

43. La Conférence note la recommandation de la neuvième Conférence régionale de créer une Commission régionale de commercialisation agricole. Etant donné la politique du Conseil de la FAO, qui tend à limiter le nombre des commissions régionales, la Conférence recommande que la Commission de la planification agricole pour le Proche-Orient s'occupe des consultations et études régionales sur la commercialisation et le crédit agricoles.

43. La Conférence adopte la recommandation suivante:

Recommandation N° 5/72

LA CONFERENCE

Reconnaissant qu'il importe d'améliorer les systèmes de commercialisation agricole au niveau des pays, pour sauvegarder les intérêts des producteurs agricoles, et en particulier, des petits cultivateurs, ainsi que l'organisation de la commercialisation des produits agricoles et qu'il importe d'établir un lien entre l'amélioration de la commercialisation au niveau des pays et la promotion de la commercialisation parmi les pays de la Région,

réalisant que l'amélioration des systèmes de commercialisation agricole devrait être une partie intégrante du processus général de développement rural, de même que la fourniture aux cultivateurs de moyens de production, tels que facilités de crédit, et leur protection contre les intermédiaires abusifs,

réitérant les recommandations formulées au sujet de la commercialisation agricole par les précédentes conférences régionales,

recommande au Directeur général de la FAO:

de prendre les mesures nécessaires en vue de la création d'un institut régional pour la commercialisation, la formation et l'information en matière de recherche, destiné à organiser des études de commercialisation sur les produits agricoles les plus couramment échangés parmi les pays de la Région, et en vue de la fourniture aux pays intéressés de renseignements sur les types, quantités, qualités et prix des denrées produites, ainsi que sur la demande de consommation et d'exportation prévue;

que l'Organisation entreprenne une étude des modèles existants d'intégration entre la commercialisation, la production et les organismes ruraux pertinents des pays de la Région, et fournisse aux gouvernements de la Région les résultats de ces études, en vue de la mise au point de systèmes de commercialisation;

que, en collaboration avec les pays intéressés et les organismes de la Région, la FAO entreprenne une étude sur le rôle des intermédiaires dans le domaine du crédit et de la commercialisation agricoles;

que figure à l'ordre du jour de la prochaine Conférence de la FAO pour le Proche-Orient la question de la commercialisation agricole régionale et des moyens de renforcer la coopération entre les pays de la Région en ce qui concerne les échanges de produits agricoles.

5. Mise en valeur des terres et des eaux

44. La Conférence a étudié la mise en valeur des terres et des eaux (doc. NERC 72/5) et a reconnu son rôle important dans l'accroissement de la production agricole. Tout en admettant que l'agriculture irriguée joue un rôle dominant à cet égard, on a souligné l'importance du dry-farming et suggéré de consacrer à ce sujet un document qui sera soumis à la prochaine Conférence régionale.

45. La Conférence a évoqué les nombreux problèmes qui limitent l'utilisation efficace des terres et des eaux dans les zones de développement. La salinité et la saturation en eau figurent parmi les problèmes les plus importants dans la Région. La pénurie de personnel technique qualifié à tous les niveaux et, en particulier, la pénurie de cadres moyens et

d'agents de terrain entravent sérieusement l'utilisation efficace des ressources en terres et en eaux. On a signalé également les problèmes qui se posent en matière de droit des eaux et de financement.

46. Certains délégués ont souligné qu'il importait d'utiliser les précipitations saisonnières pour l'irrigation et qu'il fallait conserver et utiliser au mieux l'eau du sol. La FAO est priée d'aider les Etats Membres à atteindre ces objectifs. Les études hydrologiques et agroclimatiques sont la base indispensable d'une planification rationnelle de l'emploi des terres irriguées, pluviales et sèches.

47. Des délégués ont rappelé qu'il importe de bien planifier la restauration des terres et les projets de remembrement et qu'il est nécessaire d'évaluer ces derniers en fonction des avantages qu'en retirent les exploitants et l'ensemble du pays. On a souligné l'importance d'une législation résolvant les problèmes de droit foncier et de droit des eaux, qui constituent dans beaucoup de pays un grave obstacle au développement.

48. La Conférence reconnaît l'importance de l'intensification de la production agricole et de l'expansion des superficies irriguées. Il a été généralement reconnu que la première est moins coûteuse et donne un profit immédiat. La seconde est une entreprise à long terme qui crée des possibilités d'emploi et fonde des communautés nouvelles et prospères dans les zones rurales. On a mentionné la nécessité de la coordination entre les instituts de recherche et de formation de la Région. On a mis l'accent sur le rôle de la FAO dans ce domaine.

49. La Conférence convient que le problème des ressources hydriques et de leur utilisation agricole mérite la plus haute priorité et recommande la création d'un centre international de recherche sur les ressources hydriques et leur utilisation.

50. Elle invite le Directeur général à transmettre cette recommandation de la Conférence au Groupe consultatif international de la recherche agricole.

51. Etant donné la priorité accordée aux terres et aux eaux de la Région, la Conférence estime qu'il est indispensable d'étoffer le personnel qui s'occupe de la mise en valeur des terres et des eaux, tant au siège de la FAO que dans le Bureau régional.

52. La Conférence recommande aux pays membres d'entreprendre ou d'intensifier études et enquêtes, au niveau de détail nécessaire, dans les domaines suivants: prospection et cartographie systématiques des sols, hydrologie, hydrogéologie et agroclimatologie, en vue d'orienter rationnellement la planification et la programmation des projets de mise en valeur des terres et des eaux.

53. Il importe de renforcer les activités de formation, notamment de cadres moyens et d'agents de terrain, dans les domaines de l'utilisation et de la mise en valeur des terres et des eaux.

54. La création d'un institut de formation régionale pour l'utilisation des terres et des eaux a été proposée.

55. La Conférence unanime appuie vivement le programme régional de recherche appliquée sur la mise en valeur des terres et des eaux.

Elle adopte la recommandation ci-après:

Recommandation N° 6/72

LA CONFERENCE

Ayant accordé la première priorité à l'utilisation et à la mise en valeur des terres et des eaux vu la nécessité urgente de tirer le parti maximal des terres et des eaux et d'accroître le niveau de la production agricole dans la Région,

Recommande aux Etats Membres:

d'entreprendre ou intensifier des études et des enquêtes convenablement détaillées dans le cadre d'une prospection systématique et d'établir des cartes hydrogéologiques hydrologiques et agroclimatiques, afin de permettre la planification et la programmation rationnelles des projets de mise en valeur des terres et des eaux,

d'appuyer les comités nationaux de l'utilisation des terres et des eaux comme l'a recommandé la Commission régionale et de renforcer les activités de terrain concernant l'amélioration et la mise en valeur des terres et des eaux, notamment des sols salins et engorgés, et l'utilisation économique des eaux,

de renforcer les programmes de formation, notamment ceux qui s'adressent aux cadres moyens et aux agriculteurs, dans les disciplines qui intéressent l'utilisation et la mise en valeur des terres et des eaux,

d'assurer une coordination et une étroite coopération entre les personnels chargés de la recherche, de l'enseignement, des travaux de développement et de la vulgarisation.

Recommande en outre à la FAO:

de faire savoir au PNUD que la Conférence régionale donne la plus haute priorité au programme élargi de recherche appliquée pour l'utilisation des terres et des eaux dans la Région,

de renforcer les services du Siège et du Bureau régional dans le domaine de la mise en valeur des terres et des eaux,

de recueillir auprès des pays développés et des pays en développement les renseignements disponibles sur la recherche appliquée, sur les projets pilotes, sur l'enseignement et sur la vulgarisation dans le domaine de la mise en valeur et de l'utilisation des terres et des eaux, en vue de diffuser cette information dans les pays de la Région au moyen de publications, de réunions, de séminaires, etc.,

de prendre des mesures pour créer un Institut régional de formation en matière d'utilisation des terres et des eaux.

6. Effets, problèmes et potentiel de la Révolution verte

56. La Conférence se félicite de la contribution que l'emploi élargi des VHR de blé, maïs et riz apporte à l'alimentation de la population toujours croissante du Proche-Orient. Elle reconnaît que l'emploi des VHR n'augmente pas seulement la productivité mais engendre également bon nombre d'autres effets utiles (Document NERC 72/6). Elle se rend compte qu'il importe de résoudre des problèmes tels que fourniture de types appropriés de VHR et emploi technique de techniques culturelles correspondantes, livraison d'inputs (semences, engrais, eaux d'irrigation, équipement permettant une mécanisation partielle), lutte contre les maladies et les ravageurs, et stimulants destinés à encourager l'emploi des VHR par les petits exploitants qui constituent la grande majorité de la communauté agricole.

57. La Conférence a envisagé un plan d'action étendu à d'autres cultures et à d'autres régions moins favorisées (zones non irriguées) au plan national et régional. Au plan national, les gouvernements devraient concevoir et coordonner des programmes de production accélérés, créer de meilleurs services de vulgarisation, augmenter les effectifs de main-d'oeuvre qualifiée et renforcer les activités de recherche relatives à des projets de caractère productif. Il est indispensable d'intégrer toutes les disciplines de façon à maximiser tous les avantages de la recherche coopérative dans les zones irriguées et non irriguées (où l'on devrait s'efforcer d'associer culture céréalière et élevage) et de créer des centres nationaux pour l'introduction et la conservation des plantes.

58. La Conférence se rend compte que l'on pourra résoudre à moindres frais et plus efficacement les problèmes régionaux communs en organisant des services au niveau régional, ainsi que le démontrent les programmes coopératifs entrepris au titre du Projet d'amélioration et de production des céréales. Afin que les programmes coopératifs puissent être exécutés sur une base régionale, on recommande que le PNUD donne sa sanction au projet régional d'amélioration et de production des cultures vivrières de plein champ, de manière à permettre l'élargissement des programmes coopératifs actuels et le démarrage de programmes analogues pour le riz, pour certaines légumineuses à grain et pour des cultures oléagineuses, ainsi que pour des légumineuses herbagères.

59. Reconnaissant qu'il importe de créer un Institut régional de recherche sur les cultures vivrières de plein champ (comme la Conférence régionale de 1970 l'a demandé dans sa recommandation 14/70), la Conférence se félicite des mesures prises par la FAO et se déclare favorable à l'idée d'envoyer une mission du Comité technique consultatif dans certains pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord pour faire le point des recherches et pour déterminer s'il est nécessaire d'organiser un Institut régional de recherche bénéficiant d'apuis internationaux comme on l'a fait dans d'autres régions.

60. La Conférence s'est inquiétée également de certains effets secondaires pouvant résulter des VHR: propagation des maladies et ravageurs, qui risque de provoquer des épidémies, accroissement des coûts des inputs, problèmes socio-économiques, etc. Elle souligne donc qu'il est nécessaire d'intensifier la recherche et les études pour (a) mettre au point des variétés résistant aux maladies et aux ravageurs, (b) réduire les coûts de production par des asselements appropriés et une mécanisation sélective (pour augmenter l'efficacité de la main-d'oeuvre et des opérations dans les périodes de pointe) et (c) offrir des formalités simples de crédit aux petits exploitants.

La Conférence adopte les recommandations ci-après:

Recommandation N° 7/72

LA CONFERENCE

notant le succès du travail coopératif accomplis par les Etats Membres de la Région dans le cadre de divers programmes relevant du projet FAO d'amélioration et de production des blés et des orges au Proche-Orient, ainsi que les résultats remarquables obtenus grâce à l'utilisation croissante de variétés de blé à haut rendement, préalablement soumises à des essais, dans beaucoup d'Etats Membres,

constatant avec satisfaction que la FAO lance un programme coopératif pour les maïs, les sorghos et les mils en créant au Bureau régional un poste AT comme la Conférence régionale l'avait recommandé en 1970,

estimant qu'il est nécessaire d'entreprendre des programmes analogues pour d'autres cultures vivrières de plein champ, telles que les légumineuses à grain et les oléagineux et considérant que la FAO a déjà soumis un projet régional au PNUD et qu'une mission d'étude PNUD/FAO s'est rendue dans certains pays en juin/juillet 1972,

recommande:

que le Projet régional pour l'amélioration et la production des cultures vivrières de plein champ soit approuvé immédiatement, en sorte que l'on puisse continuer les programmes actuels et lancer des activités relatives aux autres cultures importantes,

que la formation des jeunes savants et l'organisation de séminaires forment partie intégrante du Projet,

que la FAO continue d'aider les Etats Membres en préparant des programmes d'action en vue de la production accrue des céréales, en organisant la distribution de quantités importantes de semences de VHR identifiées ou en facilitant l'obtention de ces fournitures.

Recommandation N° 8/72

LA CONFERENCE

réitérant la recommandation N° 14/70 de la dixième Conférence selon laquelle il est nécessaire de créer un Institut régional de recherche pour l'amélioration et la production des cultures vivrières de base au Proche-Orient,

notant avec satisfaction les mesures prises par la FAO pour mettre la recommandation en oeuvre par le soutien financier du Groupe consultatif international de la recherche agricole et notant également que le Comité technique consultatif de ce groupe compte envoyer une mission en octobre/novembre 1972 pour faire le point des recherches en cours dans la Région et pour établir, à l'intention du Groupe consultatif, un rapport sur les besoins de la recherche dans la Région,

recommande:

que la mission du Groupe technique consultatif, au cours de son voyage au Proche-Orient, fasse le point des activités de recherche et détermine s'il est nécessaire de créer un Institut régional de recherche bénéficiant d'appuis internationaux comme on l'a fait dans d'autres régions du monde (CIMMYT au Mexique, IIRRI aux Philippines, CIAT en Colombie, IIAT au Niger, ICRISAT en Inde, etc.),

que l'Institut de recherche proposé entreprenne des recherches de base sur certaines cultures importantes de la Région, notamment sans emploi de l'irrigation, des recherches appliquées sur des cultures auxquelles s'intéressent déjà d'autres instituts internationaux de recherche, ainsi que des recherches sur les méthodes de culture convenant aux zones irriguées et aux zones pluviales, et que ledit Institut fournisse aussi des moyens de formation aux jeunes savants de la Région. Toutes ces activités devraient être exercées en coopération avec les Instituts nationaux de recherche, qui apporteraient l'aide nécessaire pour l'expérimentation des méthodes et du matériel mis au point à l'Institut régional,

que, pour faciliter la création de l'Institut régional de recherche, les Etats Membres créent une Fondation agricole pour le Proche-Orient grâce à des donations financières généreuses et fournissent les moyens matériels nécessaires (terres et eaux) pour l'implantation de l'Institut et ses sous-stations.

7. Elimination du déficit protéique

61. La Conférence a passé en revue les besoins nutritionnels, la qualité et la quantité des protéines disponibles dans la Région du Proche-Orient, la nature du déficit protéique et les mesures nécessaires pour le combler (doc. NERC/72/7).

62. La Conférence reconnaît que le déficit protéique, quand il existe, est associé à un déficit calorique, surtout chez l'enfant d'âge préscolaire, la femme enceinte et la mère allaitante, étant donné que leurs besoins physiologiques accrus ne peuvent être satisfaits. Du fait de la croissance démographique, de l'augmentation des revenus et du relèvement du niveau de vie, la demande de produits alimentaires - d'origine animale surtout - s'est considérablement accrue. On a fait observer que certains mélanges végétaux portent la valeur de la protéine végétale au niveau de celle de certaines protéines animales.

63. La Conférence propose que les gouvernements adoptent des politiques et des programmes propres à éliminer le déficit calorique et alimentaire, compte tenu des ressources et du pouvoir d'achat des populations. Il importe pour cela que tous les pays de la Région effectuent des enquêtes détaillées sur la consommation alimentaire et l'état nutritionnel de leurs populations, de manière à jeter les bases nécessaires à la formulation de saines politiques nationales en matière d'alimentation et de nutrition.

64. La Conférence convient qu'il est nécessaire de produire des mélanges alimentaires de sevrage à faible coût, à partir de matières premières produites dans les pays de la Région. Ces aliments pourraient être mis au point dans certains pays avec l'aide de la FAO/OMS et du FISE. On a donc fait valoir qu'il importe d'encourager la production de légumineuses et de graines oléagineuses, qui a diminué dans certains pays, des terres ayant été soustraites à ces cultures pour être consacrées à la production de blé dans le cadre de la Révolution verte.

65. La Conférence a souligné la nécessité de créer, au sein des ministères de l'agriculture de tous les pays de la Région, des services chargés de l'alimentation et de la nutrition, susceptibles de contribuer à la planification rationnelle des politiques alimentaires et nutritionnelles nationales.

66. La Conférence a souligné en outre qu'il importe d'établir des comités interministériels de coordination dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. On a également mis l'accent sur la nécessité d'organiser des cours et séminaires nationaux et régionaux sur les politiques alimentaires et nutritionnelles.

67. La Conférence a souligné l'importance du développement de la production animale. L'intégration de la culture et de l'élevage, en vue d'un système de production plus intensif et plus productif représente l'un des principaux domaines appelant des améliorations. Il est également nécessaire de restaurer, conserver et développer les terrains de parcours, car la productivité de ces zones, pour bon nombre de raisons, diminue à une vitesse alarmante. L'intégration plus étroite de la culture et de l'élevage, l'amélioration des terrains de parcours et le développement de la production de fourrage dans les zones agricoles irriguées constituent les moyens propres à accroître la production animale.

68. On a fait valoir que tous les pays avaient un urgent besoin de développer leurs ressources animales afin d'éliminer l'important déficit entre la production et la demande, déficit dont tout porte à croire qu'il augmentera d'ici à 1985.

69. De l'avis général, les perspectives sont très bonnes en ce qui concerne le développement des ressources halieutiques, maritimes et continentales, secteurs qui n'avaient pas jusqu'ici reçu l'attention qu'ils méritent. Les délégués ont mis l'accent sur l'importance du rôle de la FAO dans ce domaine. La Conférence a souligné la nécessité d'entreprendre l'inventaire des ressources halieutiques de la région du Golfe pour organiser l'utilisation efficace de ces ressources et elle demande aux pays intéressés de demander une assistance technique au PNUD.

8. Les priorités de la recherche agricole au Proche-Orient

70. La Conférence, reconnaissant l'importance du rôle de la recherche agricole pour le développement agricole et rural, a examiné les principaux problèmes et contraintes de la recherche (doc. NERC 72/8). En général, les obstacles au développement de la recherche agricole dans la Région sont de nature organisationnelle, administrative, financière et technique. L'accent a été mis sur l'utilité de politiques agricoles nationales à la fois claires et spécifiques, prenant en considération les aspects socio-économiques du développement rural. La Conférence insiste vigoureusement sur la nécessité d'entreprendre un effort de recherche agricole global et non pas fragmentaire comme c'est souvent le cas actuellement. A cet égard, des conseils nationaux de la recherche pour la coordination et l'organisation de tous les programmes et activités de recherche agricole constitueraient des instruments utiles.

71. On a fait valoir que les projets de recherche devraient être orientés vers les problèmes, de manière à viser les objectifs du plan de développement économique national. Les besoins et priorités de la Région en matière de recherche - compte tenu des exigences alimentaires des hommes et des animaux et des impératifs économiques des divers pays - comprennent la sélection pour la résistance aux maladies et l'amélioration des variétés locales, la recherche sur les besoins hydriques des cultures, les méthodes d'irrigation et de drainage, ainsi que de restauration des terres salines, la production et la protection animales, les études sur l'aménagement des terrains de parcours et les capacités de charge des terrains de parcours. Il convient de mettre tout particulièrement l'accent sur les conditions socio-économiques et les services connexes tels que vulgarisation, coopératives, crédit, colonisation et réforme agraires.

72. Parmi les autres problèmes appelant une attention immédiate, on a mentionné: (a) la mécanisation de la production agricole et la question connexe de la main-d'oeuvre et de l'emploi rural; (b) l'exploitation agricole de dimension minimale en culture irriguée et non irriguée; (c) les bâtiments agricoles et leurs structures (d) les causes de la détérioration de la productivité des palmiers dattiers et (e) l'empoisonnement des poissons de la région du Golfe par les fruits de certaines plantes. La Conférence a demandé à la FAO d'entreprendre une étude régionale sur l'évaluation et l'expérimentation de l'outillage et des machines agricoles, de soumettre aux gouvernements des plans de bâtiment et silos agricoles convenant aux conditions techniques et économiques, de la région et d'organiser des cours de génie rural.

73. Au cours des débats sur les problèmes de la recherche, la grave pénurie de chercheurs et de techniciens a été mentionnée. On a proposé la création d'un centre régional qui serait chargé de former des techniciens dans les différentes disciplines. Ce centre pourrait former des spécialistes de l'entretien et de la réparation d'instruments et équipement de recherche. Le manque de moyens de formation de ce genre entrave le travail de recherche dans de nombreuses institutions.

74. Parmi les nombreuses causes de "l'exode des cerveaux" dont souffre la Région, on a mentionné le manque de moyens de recherche, l'absence d'une atmosphère propice à la recherche et l'insuffisance des rémunérations et autres formes d'encouragement. Les gouvernements sont invités à prendre les mesures qui s'imposent pour freiner l'exode des chercheurs de la Région vers les pays développés.

75. Plusieurs délégués ont souligné la nécessité de renforcer l'échange d'informations sur les programmes, méthodes, techniques, et résultats de la recherche. Le Bureau régional est prié de faciliter ce service. On a fait observer qu'un magazine annuel sur la recherche agricole aiderait à diffuser les résultats de la recherche et faciliterait l'échange d'informations et d'expériences entre les pays de la Région.

76. La Conférence a mis l'accent sur les priorités suivantes en matière de recherche agricole: (i) recherche appliquée sur la mise en valeur des terres et des eaux; (ii) production et santé animales; (iii) intégration de la production et de la commercialisation dans le cadre d'un développement rural intégré, et (iv) amélioration des cultures, y compris les VHR de cultures horticoles et de plein champ, irriguées et non irriguées.

77. Le Représentant de la région du Proche-Orient au Groupe consultatif de la recherche agricole a brièvement décrit la composition, les attributions et les activités de ce Groupe et de son Comité technique consultatif. Il a montré que le Proche-Orient devait se faire représenter dans ce Groupe par un ou plusieurs membres grâce à l'établissement d'un Fonds régional financé par les pays de la Région destiné, entre autres choses, à soutenir la recherche agricole. Il a également indiqué que le Groupe consultatif appuierait certains projets de recherche d'intérêt international. Il a fait savoir également à la Conférence que le Groupe enverrait dans la Région une mission chargée d'inventorier les moyens de recherche et d'identifier les besoins dans ce domaine. La mission se rendra en Algérie, en République arabe d'Egypte, en Irak, au Koweït, au Liban, en République arabe de Libye, au Pakistan et en République arabe syrienne.

78. La Conférence a fait valoir la nécessité d'établir dans la Région un Centre international de recherche agricole pour étudier la meilleure utilisation des ressources en terres et en eaux. Elle a fait sienne en outre la recommandation d'établir un Institut régional de recherche agricole pour les cultures alimentaires de plein champ. On a également souligné le besoin d'un Institut de recherche régional qui serait chargé des cultures horticoles. En outre, des délégués se sont déclarés favorables à la création d'un Centre régional qui serait chargé d'entreprendre des études sur l'intégration de la production et de la commercialisation, dans le cadre d'un développement rural intégré. On a fait valoir aussi la nécessité d'établir un Centre d'études sociales et rurales.

79. La Conférence recommande que l'on organise au cours du prochain exercice (1974/75) un Séminaire régional sur la recherche agricole pour étudier et discuter les problèmes communs et les moyens de les résoudre. Le Bureau régional se chargera des préparatifs et entreprendra les études nécessaires dans certains pays de la Région.

La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation N° 8/72

LA CONFERENCE

reconnaissant que les ressources hydrauliques sont précieuses, au niveau international et au niveau régional, particulièrement en raison de leur tendance à l'amoindrissement alors que les demandes de la population augmentent,

reconnaissant aussi les possibilités de la recherche scientifique pour la mise en valeur des ressources hydrauliques,

recommande:

de donner la plus haute priorité à l'utilisation des ressources hydrauliques et

prie le Groupe consultatif international de la recherche agricole d'effectuer les études nécessaires sur la possibilité de créer et de financer un Centre international de recherche et de formation en matière d'utilisation des ressources hydrauliques.

IV. EXAMEN DES MESURES REGIONALES VISANT A DEVELOPPER L'AGRICULTURE DANS LA REGION

9. Etudes régionales

80. La Conférence s'est déclarée satisfaite des études régionales entreprises dans divers domaines de l'agriculture ces deux dernières années et décrites dans les documents NERC 72/9 et NERC 72/9, supplément 1. Elle note que nombre de ces études ont été présentées aux Commissions régionales qui ont tenu des réunions au cours de la même période et que les mesures à prévoir sont indiquées dans les rapports de ces commissions.

81. Quelques-unes de ces études devront être mises régulièrement à jour en consultation avec les Etats Membres. Tel est le cas pour l'«Etude régionale sur l'élevage, la production et la santé animales, la production fourragère et l'aménagement des terrains de parcours au Proche-Orient et sur les politiques et plans de la FAO visant au développement de l'élevage». C'est également le cas pour l'«Enquête sur l'organisation et l'analyse des essais agricoles au Proche-Orient». Il serait bon également de recenser les études déjà faites dans différents domaines de l'agriculture et d'établir une liste récapitulative annotée qui serait distribuée aux Etats Membres.

82. La Conférence recommande que le programme d'études régionales soit établi en fonction des priorités que fixe la Conférence. A cet égard, la Conférence invite le Bureau régional à étudier en détail les divers modèles de développement rural intégrés dans certains pays de la Région en tenant compte de la diversité remarquable des conditions sociales, économiques et culturelles qui règnent dans ces pays. L'étude devrait être soumise à la Commission régionale de planification avant d'être transmise aux Etats Membres.

83. La Conférence recommande également que l'«Etude régionale sur les terres marginales, qui a porté sur quatre pays de la Région, en englobe d'autres. Il faudrait instaurer un programme d'action pour aider les Etats Membres à former du personnel technique dans ce domaine et en particulier dans celui de l'aménagement des parcours.»

84. La Conférence a reconnu la nécessité d'associer au Bureau régional des experts-conseils à court terme spécialisés dans des domaines comme la production de semences et d'agrumes.

10. Conclusions des Commissions et Comités régionaux et autres régions intéressantes le Proche-Orient

85. La Conférence a passé en revue les principales conclusions et recommandations formulées par les Commissions régionales et les réunions spéciales tenues durant l'exercice écoulé, telles qu'elles figurent dans le document NERC 72/10. La Conférence fait siennes toutes les recommandations formulées par ces organes et invite les Etats Membres et la FAO à les mettre en oeuvre. Elle note avec satisfaction que bon nombre des recommandations formulées correspondent aux domaines prioritaires tels que précisés au cours de la présente session de la Conférence. Elle formule elle-même les recommandations qui suivent.

86. En ce qui concerne l'utilisation des terres et des eaux, la Conférence invite le Directeur général à organiser un Séminaire régional sur les eaux souterraines, leur exploration, exploitation et conservation: et à analyser ces techniques du point de vue de la possibilité d'élargir l'aménagement hydrologique de la Région.

87. Dans le domaine de l'horticulture, la Conférence invite le Directeur général à organiser avec l'aide du PNUD, une mission d'étude qui serait envoyée dans les pays de la Région pour préparer la création d'un service consultatif sur la production, la commercialisation et l'exportation des fruits et légumes, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Elle recommande également l'organisation d'une réunion technique sur la production et le traitement des dattes.

88. Pour ce qui est de la protection des plantes, la Conférence recommande que l'on rationalise les mesures prises pour recueillir des informations sur l'incidence des maladies et des ravageurs dans les Etats Membres et pour les diffuser dans des rapports sur la situation phytopathologique de la région, que l'on organise des équipes mobiles de protection pour lutter contre les maladies des ravageurs dans les vergers et dans les champs de cultures spéciales, que la FAO établisse des projets indicatifs de réglementation phytosanitaire et qu'elle entreprenne des études sur la construction de matériel de conditionnement pour les transports en vrac qui réponde aux exigences phytosanitaires.

89. Dans le domaine des forêts, la Conférence recommande que les Etats Membres prennent plus d'intérêt à la classification des terres, comme première étape de l'aménagement des forêts, compte tenu du principe de l'usage multiple, à la réglementation des pâturages et à l'amélioration de la protection contre le feu et enfin à la collecte de renseignements relatifs aux espèces à croissance rapide sur les terres arides et semi-arides de la Région. Elle demande l'aide de la FAO dans ce domaine.

90. Dans le domaine de la planification agricole, la Conférence demande à la FAO d'entreprendre l'examen des résultats agricoles et de faire des études relevant de l'analyse sectorielle et relatives aux options de politique agricole. La FAO devrait aussi aider les pays à trouver des domaines de coopération pour l'intégration économique par la promotion d'entreprises conjointes.

91. En ce qui concerne les statistiques, la Conférence recommande de renforcer le Bureau régional en y ajoutant un poste de biométricien régional, en y organisant des cours de formation sur l'utilisation des ordinateurs pour l'analyse des essais, et de prendre des dispositions pour établir des programmes prêts à être utilisés dans différents dispositifs d'essais.

92. La Commission de la production et de la santé animales a formulé de nombreuses recommandations fondées sur les conclusions et recommandations de l'Etude régionale concernant l'élevage, la production et la santé animales, la production fourragère et l'aménagement des terrains de parcours au Proche-Orient et les politiques et plans de la FAO visant au développement de l'élevage.

93. La Conférence souscrit en général aux recommandations de la Commission et, en particulier, appelle l'attention du Directeur général sur les recommandations concernant les systèmes d'élevage fondés sur le nomadisme et la transhumance (1/71); la restauration, la conservation et la mise en valeur des parcours arides et semi-arides (2/71); la commercialisation des animaux de boucherie et des viandes et l'extension du commerce intrarégional; les institutions et dispositions administratives nationales pour la promotion de l'industrie animale et le renforcement des services de production et de santé animales au Proche-Orient (21/71).

94. La Conférence invite le Directeur général à prendre les mesures nécessaires pour renforcer les travaux des commissions régionales en augmentant les moyens de leurs secrétariats et en améliorant leurs liaisons avec les Etats Membres de manière que l'on puisse donner efficacement suite à leurs recommandations. Elle considère également qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour assurer la continuité du travail entre les sessions.

95. La Conférence fait valoir qu'il importe de créer une liaison dans les deux sens entre la Conférence régionale et les travaux de ces commissions. La Conférence fournirait des avis sur les problèmes qui devraient être étudiés en profondeur par ces organes. D'un autre côté, les recommandations de ceux-ci seraient insérées dans une prospective générale en vue de leur présentation à la Conférence régionale, afin de permettre à celle-ci de prendre les décisions nécessaires sur les problèmes de politique qui se posent dans les divers domaines techniques spécialisés. Cela nécessite une synchronisation et une planification soignées des réunions de la Commission.

96. La Conférence souligne l'importance d'une coordination entre ces commissions et invite les Etats Membres à participer activement à ces réunions.

11. Rôle et fonctions des bureaux régionaux et des bureaux dans les pays en relation avec le rôle et les fonctions du Siège

97. Dans son discours d'ouverture, le Directeur général avait mentionné l'étude requise par la Conférence de la FAO à sa seizième session sur le rôle et les fonctions des bureaux régionaux et des bureaux dans les pays en relation avec le rôle et les fonctions du Siège. La Conférence dispose du document NERC/72/11 auquel est annexé le schéma d'un rapport sur ce sujet.

98. Le Conseil sera également saisi du rapport de l'expert-conseil, ainsi que des rapports des conférences régionales, du Comité du programme et du Comité financier, et au cours des débats, le Directeur général fera une déclaration dans laquelle il formulera ses recommandations.

99. Par décision du Conseil économique et social des Nations Unies, toute la structure régionale du système des Nations Unies est également à l'étude en ce moment.

100. Au cours des années, la structure régionale de l'Organisation s'est développée en fonction, essentiellement, des besoins évidents des gouvernements des diverses régions et des désirs exprimés par ces derniers. Les vues du Directeur général sont les suivantes:

i) Il est indispensable qu'une organisation comme la FAO possède une structure régionale; sinon, ses relations avec les organisations régionales, les banques régionales, les mouvements d'intégration, etc., seraient sérieusement entravées. Cela compromettrait aussi les succès des efforts qu'elle déploie pour insérer les besoins et les possibilités du secteur agricole dans le cadre général du développement national et régional: en effet, ces efforts présupposent des liens étroits entre la FAO et les Commissions économiques régionales.

ii) Les résultats de la programmation par pays à laquelle le programme de développement des Nations Unies a procédé depuis l'adoption du consensus montrent que les efforts des Bureaux régionaux et des Conseillers agricoles principaux/Représentants de la FAO dans les pays ne font pas double emploi et que leurs fonctions et leurs tâches n'empiètent pas les unes sur les autres, mais que, en fait, les Bureaux régionaux font bénéficier les gouvernements de l'expérience consultative du programme ordinaire et les aident ainsi, sous une forme préalable à la programmation par pays, à définir les priorités sectorielles.

iii) Les Bureaux régionaux joueront un rôle essentiel dans l'établissement de perspectives analogues à celle qui a été faite pour l'Amérique du Sud. Ces études auront une importance essentielle dans le dialogue des pays et de la FAO touchant à la politique agricole et l'assistance technique et financière. Dans ce dialogue, les bureaux régionaux interviendront, du côté de la FAO, comme des porte-paroles importants.

iv) Les décisions et le plan d'action adoptés à la récente Conférence des Nations Unies sur l'environnement soulignent la nécessité, pour les institutions des Nations Unies, de disposer d'une structure régionale.

v) Depuis que la FAO travaille à établir des objectifs à moyen terme, elle s'est aperçue qu'il est indispensable de commencer ce travail au niveau régional en faisant définir les principaux problèmes par les Conférences régionales, exercice auquel les Bureaux régionaux apportent la principale contribution. C'est en fixant des objectifs à moyen terme au niveau régional et en les incorporant dans un document de portée mondiale que l'on peut le mieux déterminer les convergences d'intérêt, les possibilités d'harmonisation des politiques et les priorités ou orientations préférentielles que la FAO doit observer en cherchant à résoudre les principaux problèmes du secteur agricole.

101. Le Sous-Directeur général, Chef du Département du développement, a déclaré en outre que la création d'équipes opérationnelles multidisciplinaires, chargées d'aider les gouvernements à définir et résoudre des problèmes complexes, relève en grande partie de la fonction "planification" plutôt que de la fonction "assistance technique" des Bureaux régionaux.

Dans ces conditions, il apparaît que ces activités doivent être poursuivies et renforcées. Le rôle et les fonctions des Bureaux régionaux dans l'identification et la formulation des projets régionaux et dans une participation éventuelle à leur mise en oeuvre, semblent constituer un pont extrêmement important entre le programme ordinaire et le programme de terrain.

102. La Conférence recommande vivement le maintien et le renforcement du Bureau régional, où tous les domaines d'une certaine importance pour la région du Proche-Orient doivent être représentés, y compris la planification, étant donné que celle-ci pour être efficace doit employer des méthodes multidisciplinaires.

103. Le renforcement de la fonction "planification" du Bureau régional, sans une approche multidisciplinaire, n'apparaîtrait pas comme une solution satisfaisante et semblerait faire double emploi, car c'est ce que font déjà les commissions économiques régionales et l'UNESOB. Toutes les disciplines qui ont de l'importance pour la Région devraient être appliquées à la solution des problèmes régionaux si l'on veut que la formulation des projets soit réaliste. En outre, on considère généralement que le Bureau régional doit jouer un rôle plus efficace dans les activités préalables aux projets. On a souligné l'opportunité de limiter la centralisation et de pousser plus loin la décentralisation, en citant l'exemple des cinq organes régionaux de lutte contre le criquet pèlerin.

104. La Conférence note le caractère particulier de la situation agricole dans les Etats du Golfe et, pour tenir compte du vœu exprimé par leurs représentants, recommande que l'on affecte au Bureau régional pour le Proche-Orient un chargé de liaison qui organisera et coordonnera les activités de la FAO dans ces Etats. Un délégué a suggéré que le renforcement de la structure des Bureaux régionaux de la FAO prenne pour modèle général l'organisation des Bureaux régionaux de l'OMS. Il a été également souligné que les Bureaux régionaux doivent constituer des centres de documentation et fournir des spécialistes de haut niveau dans toutes les disciplines scientifiques.

105. Le Bureau régional a donné une impulsion au développement rural intégré et l'accent doit être mis sur ce travail. On a également souligné la nécessité de coordonner davantage les activités du Bureau régional et des Représentants de la FAO dans les pays. Le Bureau régional devrait constituer un organe de liaison efficace entre les pays de la Région et devrait être en mesure d'appliquer les recommandations des diverses commissions techniques et d'harmoniser la programmation étant donné que les besoins de la Région leur sont bien connus. L'accent a été mis sur la coordination du travail des diverses institutions des Nations Unies au plan régional.

La Conférence adopte la Recommandation ci-après:

Recommandation N° 10/72

LA CONFERENCE

pleinement consciente des efforts importants que le Bureau régional pour le Proche-Orient déploie pour servir les pays membres de la Région, individuellement et collectivement, notamment au moyen d'un recours récemment accru à des missions opérationnelles et par l'application de méthodes intégrées aux problèmes des pays de la Région,

regrettant que le Bureau régional ne dispose actuellement que de ressources limitées, ce qui l'empêche de satisfaire pleinement les exigences croissantes des pays membres de la Région;

reconnaissant la contribution essentielle et vitale que le Bureau régional pour le Proche-Orient peut apporter au développement agricole intégré des divers pays membres, et de la Région dans son ensemble, en raison notamment de la vaste expérience et de la connaissance approfondie que possède son personnel des conditions sociales particulières à la Région,

réalisant qu'il est possible d'améliorer grandement les services rendus par la FAO aux pays membres de la Région, en confiant au Bureau régional des responsabilités accrues, en vue:

(a) d'entretenir une coopération efficace avec les autres Bureaux régionaux des Nations Unies et les banques régionales opérant dans la Région; (b) de participer pleinement aux

études prospectives par pays; (c) de formuler des objectifs à moyen terme avec priorités; (d) d'affecter des équipes opérationnelles multidisciplinaires à certains pays ou à certains objectifs régionaux spécifiques; (e) d'identifier et de formuler des projets et (f) des mesures destinées à leur donner suite, sur la base des recommandations formulées par les organes régionaux de la FAO;

Recommande au Directeur général de la FAO ce qui suit:

- Les fonctions et responsabilités du Bureau régional et ses relations avec le Siège et les Représentants dans les pays devraient être réorientées à la lumière du rôle spécifique défini ci-avant;
- Les CAP/FAO/Représentants dans les pays de la Région devraient se tenir en liaison assez étroite avec le Bureau régional pour que la coopération des programmes de travail et des politiques puisse être renforcée et pour que le personnel du Bureau régional puisse rendre des services plus efficaces aux pays;
- Il serait indispensable d'étoffer le personnel du Bureau régional en y affectant des techniciens hautement qualifiés et en employant davantage des experts-conseils à court terme;
- Le Bureau régional devrait assumer autant d'activités en matière de projets régionaux et plurinationaux que ses ressources et capacités le lui permettent. Il devrait en outre participer pleinement aux nouvelles activités relatives à l'environnement qui seront entreprises pour donner suite aux recommandations de la Conférence de Stockholm;
- Le Bureau régional devrait contrôler toutes les activités qui devront être entreprises pour mettre en oeuvre les recommandations de la Conférence régionale;
- Le Bureau régional devrait prendre une part directe à l'établissement d'une coopération plus complète des Etats Membres dans l'utilisation des ressources financières et autres engendrées à l'intérieur de la Région;
- Le Bureau régional devrait être notablement renforcé de façon à pouvoir développer comme il convient son effort actuel de diffusion d'informations techniques et d'éléments d'orientation sur les problèmes qui intéressent spécifiquement les pays de la région;
- Il faudrait envisager sérieusement la création d'un organe régional réunissant les chefs des institutions régionales des Nations Unies et des autres organisations de la Région de manière que ces institutions et les autres organisations coopèrent au maximum et coordonnent le plus possible leurs activités dans toute la Région pour accélérer le développement rural intégré et l'amélioration de la vie dans les campagnes.

12. Projets régionaux et interrégionaux: progrès et priorités

106. La Conférence a passé en revue les projets régionaux en cours et les nouveaux projets proposés par la FAO (Doc. NERC/72/13), ainsi que d'autres propositions découlant de ses débats.

107. La Conférence a été informée que la FAO présentait actuellement au PNUD des demandes de reconduction des projets régionaux en cours au delà de 1972. Le PNUD est occupé à recueillir les avis des Etats Membres. Plusieurs gouvernements se sont déjà déclarés favorables à la prorogation de certains projets ou de la totalité des projets. Les délégués ont appuyé leur prorogation à l'unanimité.

108. Il a été signalé que le Centre régional FAO de formation laitière à Terbol, Liban, financé par DANIDA, offre un exemple réussi de projet régional FAO de caractère bilatéral.

109. La Conférence a étudié les propositions nouvelles à la lumière des objectifs à moyen terme et des priorités en matière de recherche qu'elle a définis précédemment. Elle note en outre que, relativement parlant, la part du Proche-Orient dans les allocations CIP est insuffisante et qu'il en résulte une situation difficile du point de vue du financement étant donné les besoins de développement toujours croissants de la région. La Conférence demande au Directeur général de signaler cette situation au PNUD.

110. La Conférence unanime a réparti en trois groupes les projets, comme suit:

A. Projet interrégional

1. Projet interrégional de formation aux activités de lutte et de recherche concernant le criquet pèlerin

B. Projets régionaux

2. Programme régional de recherche appliquée sur la mise en valeur des terres et des eaux au Proche-Orient
3. Amélioration et production des cultures vivrières de plein champ au Proche-Orient
4. Création d'un centre de production et de santé animale au Proche-Orient
5. Institut régional de recherche et de formation statistiques au Proche-Orient

C. Projets régionaux

6. Institut régional de commercialisation et de recherche au Proche-Orient
7. Amélioration et production des cultures horticoles
8. Développement rural intégré

111. On a noté que le premier projet sera partiellement financé par le Fonds interrégional du PNUD. La contribution de contrepartie sera fournie par le Fonds de dépôt international antiacridien N° 161, auquel contribuent déjà tous les Etats Membres du Proche-Orient.

112. Les projets du Groupe B (N° 2, 3, 4 et 5) sont fondés sur des recommandations formulées lors de conférences et de réunions précédentes, et constituent en fait des élargissements de projets en cours.

113. Les projets du Groupe C (N° 6, 7 et 8), constituent de nouvelles propositions. Toutefois le projet N° 6 a déjà été formulé par le Bureau régional et soumis pour observation aux gouvernements des Etats Membres. Les deux autres projets, entièrement neufs, sont issus des débats de la Conférence.

114. Les délégués ont été unanimes à soutenir le projet interrégional de formation aux activités de lutte et de recherche concernant le criquet pèlerin. Ils ont été également unanimes à soutenir, dans l'ordre de priorité suivant, les deux projets régionaux ci-après:

- Programme régional de recherche appliquée sur la mise en valeur des terres et des eaux au Proche-Orient,
- Amélioration et production des cultures vivrières de plein champ au Proche-Orient.

115. Le Directeur général est invité à communiquer aux gouvernements des Etats Membres les six premiers projets (par. 110). Les gouvernements sont priés d'indiquer au PNUD leur façon de voir dans ce domaine. Le Directeur général communiquera le plus tôt possible aux gouvernements la décision du PNUD sur les projets ci-dessus. Il indiquera en même temps les possibilités de mise en oeuvre et les sources de financement. Le Bureau régional est invité à formuler les plans relatifs aux projets 7 et 8.

V. CONFERENCE DE STOCKHOLM SUR L'ENVIRONNEMENT

13. Incidences des recommandations de la Conférence

116. La Conférence a noté l'importance de la "Déclaration de l'environnement", cadre de l'existence, dans les pays en développement et demande des normes minimales garantissant aux générations présentes et futures une vie compatible avec la dignité humaine.

117. Il est reconnu que la FAO a un rôle à jouer dans la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles pour sauvegarder le potentiel de ressources vitales de l'agriculture, des forêts et des pêches en même temps qu'elle doit apporter une contribution positive au progrès économique et à l'amélioration des écosystèmes des pays en développement.

118. Les priorités à fixer entre les diverses recommandations de la Conférence de Stockholm sont examinées par le Directeur général à la lumière des avis fournis par les Comités, les commissions, les conférences régionales et le Conseil de la FAO. Les problèmes d'environnement et l'intérêt croissant pour l'évaluation intégrée des ressources naturelles, leur aménagement et leur utilisation au niveau national, régional et international ont actuellement une incidence sur le programme ordinaire, sur le programme à moyen terme et sur les programmes de développement. On a souligné qu'il importe de prévoir les principaux problèmes d'environnement et de les prévenir, dès le stade de la planification, c'est-à-dire avant de faire des investissements importants qui modifieraient notablement l'utilisation des ressources naturelles. Il faut maintenir la productivité, accroître la production totale, réprimer le gaspillage, améliorer les conditions de vie rurale, en particulier dans les régions défavorisées telles que les zones arides.

119. On a suggéré des programmes spéciaux d'urgence à l'échelle régionale ou internationale pour sauver les ressources menacées telles que les sols, certaines ressources génétiques, certaines espèces de poisson, et pour reboiser les terrains nus, prévenir les incendies de forêt et conserver la faune sauvage.

120. La Conférence recommande les priorités suivantes pour la Région: (a) création d'un centre régional de recherche et de formation en matière d'aménagement hydrologique, (b) étude et mise en valeur des terres marginales, (c) évaluation et conservation des ressources naturelles, notamment forestières, (d) études sur l'utilisation accrue des produits agrochimiques, y compris les produits végétaux toxiques pour les poissons, dans le contexte socio-économique, et mesures législatives nécessaires pour la protection contre leurs effets nuisibles.

121. On a noté que la coordination est nécessaire à l'intérieur de la FAO et entre la FAO et les autres institutions spécialisées pour exécuter efficacement les recommandations de Stockholm. On a également insisté sur la coopération et la coordination entre le Bureau régional du Caire et l'UNESOB de Beyrouth dans les questions d'environnement.

VI. ORIENTATION DES ACTIVITES FUTURES DANS LA REGION

14. Examen des objectifs à moyen terme et propositions concernant les priorités de développement agricole au Proche-Orient

122. La Conférence a pris note de l'introduction du Directeur général sur les objectifs à moyen terme et les propositions en matière de priorités pour le développement agricole au Proche-Orient (document NERC 72/12) en vue de la préparation du Programme de travail et budget (1974-75) et des objectifs à moyen terme (1974-79).

123. La Conférence a mis l'accent sur les points énumérés ci-après par ordre de priorité:

A. Domaines de priorités:

- a) Mise en valeur des terres et des eaux
- b) Promotion de la production animale, y compris la pêche, en vue de combler le déficit protéique
- c) Développement rural intégré, portant plus particulièrement sur l'emploi et la commercialisation
- d) Amélioration des cultures, y compris les VHR de cultures horticoles et de plein champ, avec et sans irrigation

B. Moyens d'action :

- a) Planification et statistiques
- b) Formation
- c) Recherche et application de la science et de la technologie à l'agriculture.

124. En ce qui concerne la mise en valeur des terres et des eaux, la Conférence a souligné que la plus haute priorité devrait être accordée au Programme régional de recherche appliquée pour l'utilisation des terres et des eaux. L'utilisation économique des eaux est considérée comme le facteur essentiel de l'intensification et du développement de l'agriculture dans la Région. Il a été reconnu que la culture en sec devrait être efficacement utilisée de manière à maximiser les revenus provenant des immenses étendues non irriguées. Des délégués ont souligné combien il importe d'aménager les terres marginales et arides, de manière à préserver la qualité de l'environnement et d'exploiter rationnellement et économiquement les terres marginales en vue d'assurer une productivité continue, de freiner la désertification et d'en renverser le processus moyennant le reboisement et l'amélioration de la productivité des sols.

125. La Conférence a entériné le programme de développement de la production et de la santé animales, tel que présenté dans le document de référence et par la Commission de la production et de la santé animales pour le Proche-Orient, au cours de sa dernière session qui s'est déroulée à Chypre en juin 1971; le rôle de la production fourragère et de l'aménagement des parcours a été tout particulièrement souligné. En ce qui concerne les pêches, l'attention de la Conférence a été appelée sur le projet régional d'enquête sur la pêche maritime dans le Golfe et le projet relatif à l'Institut sous-régional de formation dont la création a été proposée à Koweït, visant à constituer les effectifs nécessaires pour la formation en matière de développement des pêches maritimes.

126. En ce qui concerne le développement rural intégré, on s'est intéressé tout spécialement aux problèmes de chômage et au sous-emploi dans les campagnes. On a noté que le principal défi que devront relever les pays du Proche-Orient au cours des années soixante-dix sera la création de possibilités d'emploi dans les zones rurales moyennant l'édification d'industries relativement petites et ergatiques de transformation des produits et moyens de production agricoles et de fabrication de biens de consommation destinés aux populations rurales.

127. Dans le cadre de l'approche intégrée au développement rural, la Conférence a souligné le besoin de lier tous les projets de développement agricole à la commercialisation et au crédit. On a reconnu que l'intégration de ces éléments constitue la condition fondamentale pour accroître la productivité agricole et promouvoir le bien-être rural.

128. La Conférence a mis l'accent sur l'amélioration des cultures par l'utilisation des VHR dans la Région. Etant donné le succès remporté par le projet FAO d'amélioration et de production de blé et d'orge au Proche-Orient, qui porte également sur le maïs et le sorgho, la Conférence estime qu'il est nécessaire de mettre au point un projet spécial pour l'amélioration des cultures horticoles. On a fait observer que l'utilisation des VHR ne devrait pas être limitée aux terres irriguées, mais que des activités de recherche devraient être entreprises en vue de trouver des variétés spéciales pouvant être plantées dans des conditions de culture en sec.

129. Le développement du secteur agricole de la Région souffre d'une contrainte majeure dans la mesure où l'on n'attache pas assez d'importance aux moyens d'action nécessaires pour la mise en oeuvre et la réalisation des objectifs à moyen terme. On souffre d'une pénurie de personnel qualifié dans presque tous les domaines, notamment au niveau moyen. Les méthodes statistiques ne sont pas suffisamment développées pour satisfaire les besoins de la planification, et les statistiques disponibles laissent beaucoup à désirer en ce qui concerne leur portée, leur champ, leur degré d'exactitude, leur actualité et leur degré de comparabilité internationale.

130. La Conférence se félicite de la proposition faite par la FAO de consacrer un programme spécial à l'application de la science et de la technologie à l'agriculture, dans le cadre du plan d'action des Nations Unies. La Conférence approuve également le Programme d'études régionales (document NERC 72/12) que la FAO doit entreprendre dans la Région.

131. Pour ce qui est de la mise en oeuvre des objectifs à moyen terme de la FAO pour le Proche-Orient, on considère essentiel d'établir un lien étroit entre le Programme ordinaire et les programmes extérieurs. La Conférence se félicite de l'approche pragmatique, orientée vers la solution des problèmes, faisant appel à des équipes opérationnelles et à des missions interdisciplinaires. En outre, les commissions techniques de la FAO, au sein desquelles les gouvernements participent avec l'Organisation à la mise en forme des politiques et stratégies de développement agricole, sont considérées utiles pour resserrer les priorités et améliorer les techniques de la FAO en ce qui concerne la planification et l'élaboration des politiques.

15. Orientation des activités futures dans la Région

132. Le Représentant régional constate avec plaisir que la Région est devenue plus avide d'assistance technique, qu'elle est capable d'en absorber une plus grande quantité et qu'elle désire bénéficier des services offerts par le siège de la FAO et le Bureau régional. L'option pour l'auto-assistance et la mise au point du projet coopératif Koweït/FAO, le premier du genre lancé par un pays en développement, constituent des éléments positifs.

133. Les pays de la Région doivent faire face aux problèmes que leur posent la misère, le chômage, la malnutrition, la faiblesse des structures rurales et "l'exode des cerveaux". La FAO, d'un autre côté, est assez pauvre de ressources financières et passe par une phase de réorganisation pour répondre à l'évolution des besoins des Etats Membres. En outre, la diversité des découpages régionaux adoptés par les institutions des Nations Unies fait obstacle à la coordination de leurs activités dans la Région.

134. La Conférence a nettement défini les plus hautes priorités: (1) terres et eaux; (2) production animale; (3) développement rural intégré; (4) variétés à haut rendement. Elle a donné son appui à deux projets régionaux, à savoir (i) terres et eaux, et (ii) cultures alimentaires de plein champ, en donnant une troisième priorité aux études sur la production animale, pêches comprises.

135. La FAO a été invitée à établir un rapport sur la transformation de l'Institut des pêches et des transports maritimes du Koweït en un institut sous-régional, à étudier des modèles de développement rural intégré, à poursuivre l'enquête sur les terres marginales et arides, à pousser plus loin ses travaux sur l'organisation de la recherche agricole et l'application de moyens scientifiques et techniques modernes au développement agricole.

136. Le Représentant régional a exprimé sa gratitude pour les commentaires favorables unanimement exprimés au sujet des activités actuelles du Bureau régional et s'est déclaré reconnaissant de l'appui donné à un renforcement ultérieur qui permettrait d'appliquer des solutions multidisciplinaires aux problèmes de développement agricole.

137. Les délégués ont demandé au Bureau régional d'entreprendre des études concernant l'évaluation des projets existants, la situation actuelle des crédits alloués aux projets et les autres sources possibles de financement des projets, pour lesquels les priorités ont été fixées au cours de la Conférence. Il est suggéré d'étudier les possibilités de donner à

d'autres instituts nationaux un statut régional dans le cadre de l'auto-assistance. Un délégué a demandé que les gouvernements soient tenus informés des progrès de la réorganisation du Siège et du Bureau régional. D'autres délégués ont fortement souligné la nécessité de resserrer la coordination régionale, notamment en ce qui concerne les politiques de commercialisation et le commerce des produits agricoles à l'intérieur de la Région,

VII. QUESTIONS FINALES

16. Date et lieu de la douzième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

138. La République arabe d'Egypte, l'Iran et le Liban se sont offerts à accueillir la douzième session de la Conférence. La Conférence charge le Directeur général de fixer la date et l'emplacement exacts de la session, en tenant compte du principe de rotation et des possibilités d'accueil.

17. Adoption du rapport

139. La Conférence adopte le projet de Rapport avec quelques amendements de forme. A cette occasion, la Conférence tient à féliciter le Comité de rédaction. On trouvera à l'annexe D un résumé des recommandations de la Conférence.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

140. Le chef de la délégation syrienne a fait une déclaration sur les événements militaires récemment survenus dans la Région et les sérieux dégâts causés aux populations rurales civiles, à leurs cultures et à leurs troupeaux. La Conférence exprime ses regrets et formule le vœu que les Nations Unies prendront immédiatement des mesures pour réduire la tension dans la Région et éviter que des événements comparables ne se reproduisent.

141. La Conférence charge le Pakistan de représenter la région du Proche-Orient auprès du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale, avec la République arabe d'Egypte pour suppléant, à partir d'avril 1973. Elle recommande qu'à l'avenir le suppléant devienne membre et qu'il soit procédé à l'élection d'un nouveau suppléant. La Conférence félicite le représentant du Liban pour le travail exemplaire qu'il a accompli en tant que premier représentant du Proche-Orient auprès du Groupe consultatif.

IX. CLOTURE DE LA SESSION

142. Le Koweït, pays hôte, est chaudement remercié des excellentes dispositions qu'il a prises en vue de la Conférence et des moyens qu'il a mis à sa disposition.

ANNEXE A

LISTE DES PARTICIPANTS

Président:

Son Excellence
HNOUL YOUSSEF AL NISF
Ministre des travaux publics
du Koweït

Vice-Présidents:

Les chefs de délégation

Comité de rédaction:

République arabe d'Egypte
Iran
Jordanie
Koweït
Liban
Pakistan
République démocratique Somalie

BAHREIN

Abdulla Bin Khalid Al Khalifa	Minister of Agriculture and Municipality Manama
-------------------------------	---

CHYPRE

Theodosias Christou	Director Agricultural Research Institute Nicosia
---------------------	--

EGYPTE

Mostafa Gabaly	Minister of Agriculture and Land Reclamation Cairo
----------------	--

Kamal Ramzi Stino	Supervisor Agricultural Research Centre Cairo
-------------------	---

Salah El Abd	Under-Secretary of State Ministry of Agriculture Cairo
--------------	--

Mohamed Kamel Hindi	Director-General Agricultural Economics and Statistics Department Cairo
---------------------	--

Abbas M. Kesseba	Adviser to the Minister's Cabinet Ministry of Agriculture and Land Reclamation
------------------	---

Mohamed Mahmoud Dessouky	Director United Nations Department Ministry of Agriculture Cairo
--------------------------	---

FRANCE

Jean de Vaissière	Inspecteur général de l'agriculture Paris
-------------------	--

IRAN

Hossein Sepehri	Deputy Minister of Agriculture and Natural Resources Teheran
A.F. Mahdavi	Director-General Soil Institute of Iran Teheran
Kameleddin Moossavi	Director-General for Agricultural Extension of Iran Teheran
Nasser Motamedi	Director-in-charge Centre for Agricultural Marketing Teheran
Mohamed Samii	Head of Seed and Plant Improvement Centre Karaj
Kazem Fallah Rastegar	Planning Office Ministry of Agriculture Teheran

IRAQ

Saleh El Yussefi	Minister of State and Acting Minister of Agriculture Baghdad
Haidar Saleh El Haidari	Director-General Plant Protection Department Ministry of Agriculture Baghdad
Hazem Golmiran	Secretary-General National Committee World Food Programme Baghdad
Abdel Hamid Mezraii	Secretary Office of the Minister of State and Acting Minister of Agriculture Baghdad
Zeid R. Al Daghsani	Director Planning Department Ministry of Agriculture Baghdad

JORDANIE

Khalil Lubani	Under-Secretary of State Ministry of Agriculture Amman
Hassan Rashid Al Ghoraybeh	Director-General of Pastures Ministry of Agriculture Amman

KOWEIT

Hmoud Yussef Al Nesf	Minister of Public Works Kuwait
Badr Seoud Abdul Razzak	Under-Secretary of State Ministry of Public Works Kuwait
Salem Ibrahim Al Mannai	Director of Agriculture Ministry of Public Works Kuwait
Ali Ahmed A. Al-Gabr	Deputy Director Department of Agriculture Ministry of Public Works Kuwait
Mohamed Ma'touk Al Bakhit	Superintendent of Agricultural Resources Ministry of Public Works Kuwait
Ahmed M. Al-Sharhan	Superintendent of Fisheries Wealth Department of Agriculture Ministry of Public Works Kuwait
Fares Abdalla Al Fares	Superintendent of Public Gardens Department of Agriculture Ministry of Public Works Kuwait
Abdul Rahman Salman	Superintendent of Animal Wealth Department of Agriculture Ministry of Public Works Kuwait
Adel Abaza	Superintendent Chief Veterinary Officer Ministry of Public Works Kuwait
Hussein Qabazard	Foreign Relations Officer Ministry of Public Works Kuwait
Abdul Rahman Al Mazroui	Ministry of Social Affairs Kuwait
Ali Al-Mulla	Director of Social Affairs for Youth Ministry of Social Affairs Kuwait
Mohamed I. Al-Fraih	Standards Engineer Ministry of Commerce and Industry Kuwait

KOWEIT (suite)

Ali Ahmad Saleh Faras	Assistant Director Food Section, Municipality Kuwait
Mohamed Abdul Mohsen Al Sayegh	Geographical Planner Planning Council Kuwait
Akeel Ahmad Al Jassem	Administrative Assistant Chamber of Commerce and Industry Kuwait
Abdul Wahab A. Hashem	Secretary, Milk Producers Union Ministry of Public Health Kuwait
Mohamed A.K. Alhumaidan	Member of the Poultry Union Kuwait
Jassem M. Al Musallam	Marketing Superintendent Kuwait Chemical Fertilizer Co. Kuwait
Mohamed Hassan Al Attar	Kuwait Institute for Scientific Research Kuwait
Kassem Barda Ahmad	Ministry of Public Works Kuwait
Sabry Sama'an Shamass	Kuwait Oil Co. Kuwait
Heshmat Shaker Romani	Documentalist Kuwait Institute for Scientific Research Kuwait
Mohamed Sha'ban Sakr	Representative of Kuwait Flour Mills Kuwait
Abdalla El Nasser	Representative of Ministry of Works trade Union Kuwait

LIBAN

Sultan Haidar	Directeur général de l'Office de la production animale Beyrouth, Liban
Malek Basbous	Président du Plan vert Beyrouth

LIBYE

Mohamed Khalifa Bukor	Under-Secretary Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Tripoli
Hassan M. Arafa	Director-General Aquatic Wealth Ministry of Industry Tripoli
Ibrahim M. Al Sharif	Director Planning and Agricultural Economics Department Tripoli
Mohamed S. Zohni	Chairman Agricultural Research Centre Tripoli
Ali M. Ben Ramadan	Director of Agriculture General Organization of Agrarian Reform and Land Reclamation Tripoli

OMAN

Kamal Hassan Macki	Assistant Director Extension Agricultural Department Muscat
Mohamed Al-Taie	Assistant Director Research Muscat

PAKISTAN

Sardar Ghaus Baksh Raisami	Federal Minister for Food and Agriculture Government of Pakistan Islamabad
Mohamed Abdulla	Ambassador of Pakistan in Kuwait
Mubashar L. Khan	Chief Economist Ministry of Food and Agriculture Government of Pakistan Islamabad

QATAR

Sultan Rashed El Kawari	Director Department of Agriculture Ministry of Industry and Agriculture Doha
Ibrahim Hassan Al Badr	Head Horticultural Department Ministry of Industry and Agriculture Doha

ARABIE SAOUDITE

Taher Ahmad Obeid	Under-Secretary of State Ministry of Agriculture and Water Riyadh
Ali A. Mosallam	Director-General O. and M., Planning and Budget Ministry of Agriculture and Water Riyadh
Abdulla Al Torki	Agricultural Engineer Ministry of Agriculture and Water Riyadh
Mohamed A. Mahfooz	Agricultural Engineer Ministry of Agriculture and Water Riyadh
Amer Hussein	Geologist Ministry of Agriculture and Water Riyadh

SOMALIE

Abdul-Rahman M. Hassan	Minister of Agriculture Ministry of Agriculture Mogadiscio
Mohamed Hersi Bahal	Director of Agriculture Ministry of Agriculture Mogadiscio
Mohamed Ganni	General Manager Livestock Development Agency Mogadiscio

SOUDAN

Mohamed Osman Mohamed Salih	Director Agricultural Research Corporation Ministry of Agriculture Wad Medani
Ahmed Abdel Gader	Deputy Under-Secretary Ministry of Animal Production Khartoum
El Rayah Abdel Salam	Assistant Under-Secretary Ministry of Irrigation and Power Khartoum
Hassan Mohammedi	Director Rural Development Department Ministry of Cooperation and Rural Development Khartoum

SYRIE

Mohamed Ali Al-Khatib

Minister Counsellor
Syrian Embassy
Kuwait

REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN

Abdul Gabar Al Mugahed

Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Sana'a

Mohamed A.W. Al Ariki

Member, Central Planning
Organization
Sana'a

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE
DU YEMEN

Mohamed Soliman Nasser

Minister of Agriculture and
Agrarian Reform
Ministry of Agriculture and
Agrarian Reform
Aden

Mahmoud A.R. Mohamed

Technical Manager of El Kod
Research Station
Ministry of Agriculture and
Agrarian Reform
Aden

Mohsen Saleh Gahsoos

Acting Cooperative Manager
Ministry of Agriculture and
Agrarian Reform
Aden

OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES

ROYAUME-UNI

Charles E. Johson	Adviser on Agriculture Middle East Development Division British Embassy, Beirut, Lebanon
-------------------	--

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Andrew J. Mair	Deputy Assistant Secretary for International Affairs and Commodity Programme Department of Agriculture Washington, D.C.
Richard W. Bogosian	Political-Economic Officer American Embassy Kuwait
Carrol F. Deyoe	Liaison Officer, USDA/FAO Office of Agriculture and Fisheries Bureau of Technical Assistance Agency for International Development Department of State Washington, D.C.
C.S. Stephanides	Agricultural Attaché American Embassy Teheran, Iran

OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT SIEGE

SAINT SIEGE

Charbel Kassis	Chief de la délégation
Halim Kazzi	Secrétaire de la délégation
Giovanni de Maria	Membre de la délégation

AUTRES PAYS OBSERVATEURS

EMIRATS ARABES UNIS

Hamad A. Salman	Deputy Minister Ministry of Agriculture and Fisheries Abu Dhabi
M. Abdel Aziz Mohamed	Agricultural Adviser Abu Dhabi
Mohamed S. Al Harthiy	Director Fisheries Department Abu Dhabi

EMIRATS ARABES UNIS (suite)

Ghasoub J. Asali	Veterinary Surgeon Head of Veterinary Department Ministry of Agriculture and Fisheries Abu Dhabi
Matar M. Al Murray	Director Office of the Minister of Agriculture and Fisheries Abu Dhabi

REPRESENTANTS DE L'ONU ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

ONU

Basim A. Hannush	Directeur adjoint UNESOB Beyrouth
Chris De Clercq	Expert associé UNESOB Beyrouth

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Sigurd Norberg	Représentant du FISE Téhéran, Iran
----------------	---------------------------------------

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Abdullatif Succar	Représentant résident régional pour l'Arabie saoudite et la Région du Golfe, Riyadh (Arabie saoudite)
Mohamed M. Abul Ela	Représentant régional par intérim PNUD, Koweït
Hossein Naficy	Fonctionnaire chargé du Programme PNUD, Koweït

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Francisco Aquina	Directeur exécutif FAO, Rome
Fritz Pronk	Chef de la Sous-Division Proche-Orient et Afrique du Nord FAO, Rome

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Liam E. Pickett	Conseiller régional pour les coopératives du Proche-Orient et Moyen-Orient, Beyrouth
-----------------	---

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Mina Sarofim

Chargé du Programme
Bureau scientifique pour les Etats arabes
Le Caire

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA
RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT

Hafizur Rahman Malik

Fonctionnaire
BIRD
Washington, D.C.

ORGANISATION AFRO-ASIATIQUE POUR LA
RECONSTRUCTION

Abdul Amir Al Soze

Director-General of Planning
Ministry of Agrarian Reform
Baghdad, Iraq

FONDS DU KOWEIT POUR LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE DES PAYS ARABES

Mohamed El Sharech

Deputy Director-General
KFAED
Kuwait

Fawsi M. Sultan

Economist
KFAED
Kuwait

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION (I.P.P.F.)

Torben B. Larsen

Social Demographer
IPPF, Beirut, Lebanon

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secrétaire:	E.E. SAID
Chargé de la Conférence:	J. ANDERSEN
Chargé des rapports:	S. SINGH
Chargés de l'information:	M.R. ALWI Y. GHANNAM
Assistant à l'information:	S. AMIN (Mme)
Chargé des documents:	Z. HEIKAL (Mme) G. LUZI (Mme)
Interprètes:	K. ANNABI G. D'OYLEY S. HAMAD (Mme) I. MEGALLI A. SALEM
Traducteurs:	S. AFIFI A.F. ANABTAWI J. CURTIS H. SOLIMAN Y. SULTAN M. VICCHI
Secrétaires:	N.M. ANNAB (Mme) L. BALADI (Mme) D. CHASTELLAIN (Mlle) M. LABIB (Mme) A. MAZZANI (Mlle) G. POULOT (Mlle) A. SHALABI (Mme) M. SHARAF EL DIN
Spécialiste de l'équipement d'interprétation:	M. ONOFRI

SECRETARIAT GENERAL DE LA FAO

A.H. BOERMA	Directeur général
Juan Filipe YRIART	Sous-Directeur général, Chef du Département du développement
M.H. ABBAS	Chargé de la planification et de l'établissement des programmes
E. EID (Mlle)	Conseiller pour l'Europe et le Proche-Orient
M. EL MIDANI	Chef du Service Proche-Orient et Afrique du Nord
A. EL SHERBINI	Chef du Service Méditerranée et Proche-Orient
H.A. JASIOROWSKI	Directeur de la Division de la production et de la santé animales
H. VON HULST	Chef du Service du génie agricole
L.I.J. SILVA	Fonctionnaire principal, Département des pêches
H. LAWRIE (Mlle)	Assistante du Directeur général

Programme alimentaire mondial

F. AQUINO	Directeur exécutif
F. PRONK	Chef de la Sous-Division Afrique du Nord et Proche-Orient

Bureau régional

M.A. NOUR	Sous-Directeur général, Représentant régional au Proche-Orient, Le Caire, Egypte
A.A. MOURSI	Représentant régional adjoint au Proche-Orient, le Caire, Egypte
A. ARAR	Fonctionnaire technique (Terres et eaux)
A. CORTAS	Economiste (Planification agricole)
R. EL GHONEIMY	Fonctionnaire technique (Institutions rurales)
S.T. FAROUKY	Fonctionnaire régional (Institutions rurales)
D. FAULKNER	Fonctionnaire régional (Production et santé animales)
A. HAFIZ	Conseiller régional (Projet amélioration et production des céréales)

Bureau régional (suite)

K. HAMAD	Fonctionnaire régional (Forêts)
L. KADRY	Fonctionnaire régional (Etudes pédologiques)
S. MILADI	Fonctionnaire technique (Nutrition)
Y. SALAH	Fonctionnaire régional (Horticulture)
A. ABU KHALED	Fonctionnaire régional (Aménagement des eaux)

ANNEXE B

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

I. QUESTIONS DE PROCEDURE

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Bureau de la Conférence
3. Election du Comité de rédaction
4. Adoption de l'ordre du jour

II. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

5. Exposé du Directeur général
6. Exposé du Représentant régional (réalisations, perspectives et projections)
7. Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

III. QUESTIONS PRESENTANT UNE GRANDE IMPORTANCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

8. La commercialisation et son intégration, ainsi que celle des institutions connexes, dans la production
9. Mise en valeur des terres et des eaux
10. Effets, problèmes et potentiel de la Révolution verte
11. Elimination du déficit protéique
 - a) l'alimentation et la nutrition dans la politique nationale
 - b) élevage et aviculture
 - c) pêches
 - d) céréales et légumineuses
12. Priorités de la recherche agricole pour la région du Proche-Orient.

IV. MESURES REGIONALES VISANT A DEVELOPPER L'AGRICULTURE DANS LA REGION

13. Etudes régionales
14. Conclusions des commissions et comités régionaux et autres réunions intéressant la région
15. Rôle du Bureau régional, etc.
 - a) schéma de l'étude d'expert-conseil sur le rôle et les fonctions des bureaux régionaux, de pays et au Siège, ainsi que sur leurs corrélations
 - b) progrès et priorités des projets régionaux
 - c) projets interrégionaux

V. INCIDENCES DES RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE DE STOCKHOLM SUR L'ENVIRONNEMENT

VI. ORIENTATION DES ACTIVITES FUTURES DANS LA REGION

16. Examen du plan à moyen terme C 71/15, conformément à la résolution 6/71 de la seizième session de la Conférence de la FAO

17. Orientation des activités futures dans la région

VII. QUESTIONS DIVERSES

VIII. QUESTIONS FINALES

18. Adoption du rapport

19. Lieu et date de la prochaine (douzième) Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

20. Clôture de la Conférence.

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Document N°</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
NERC/72/INF/1	Note d'information	
NERC/62/INF/2	Calendrier provisoire	
NERC/72/INF/3-Rev.1	Liste des documents de Conférence	
NERC/72/INF/4	Extraits des rapports du COFI, du COAG, du COFO, du PC	16
NERC/72/INF/5-Rev.2	Délégués, observateurs et membres du Secrétariat de la FAO participant à la Conférence	
<u>Documents de travail</u>		
NERC/72/1	Ordre du jour provisoire annoté	4
NERC/72/2	Exposé du représentant régional sur les activités de la FAO dans la région depuis la dernière session de la Conférence	6
NERC/72/3	Rapport du Programme alimentaire mondial ONU/FAO	7
NERC/72/4	La Commercialisation et son intégration avec la production au Proche-Orient	8
NERC/72/5	Mise en valeur des terres et des eaux	9
NERC/72/6	Effets, problèmes et potentiel de la Révolution verte	10
NERC/72/6-Corr.1	Effets, problèmes et potentiel de la Révolution verte	
NERC/72/6-Sup.1	Effets, problèmes et potentiel de la Révolution verte	
NERC/72/7	Elimination du déficit protéique	11
NERC/72/8	Les priorités de la recherche agricole au Proche-Orient	12
NERC/72/9	Etudes régionales importantes dans différents secteurs agricole	13
NERC/72/9-Sup.1	Rapport préliminaire de la mission d'étude dans les terres marginales	
NERC/72/10	Conclusions des commissions et comités régionaux et autres réunions intéressant le Proche-Orient	14
NERC/72/11	Schéma de l'étude d'expert-conseil sur le rôle et les fonctions des bureaux régionaux, de pays et au Siège et sur leurs corrélations	15(a)
NERC/72/12	Plan à moyen terme	16
NERC/72/13	Projets interrégionaux	15(b)
<u>Documents de Conférence</u>		
NERC/72/CONF/1	Exposé du Directeur général	5
NERC/72/CONF/2	Exposé du Représentant régional	6
NERC/72/CONF/3	Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	

ANNEXE D

Liste des recommandations présentées dans le rapport,
soit à part (1/72 - 10/72) soit dans le corps du texte (11 - 48)

<u>Paragraphe</u>	<u>Recommandation N°</u>	<u>Titre</u>	<u>Autorité intéressée</u>
		<u>SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION</u>	
19	11	Etudes de prospective par pays au Proche-Orient	FAO
20	12	Mission d'évaluation du Groupe consultatif de la recherche agricole	FAO Gouvernements
18, 20, 22	13	Coopération régionale en matière de production, commercialisation et recherche agricoles	FAO Gouvernements
22	<u>1/72</u>	<u>Création d'un institut halieutique sous-régional pour les Etats du Golfe</u>	FAO
23	14	Promotion du Programme régional de coopération FAO/Gouvernements lancé avec une contribution initiale du Koweït	FAO Gouvernements
27, 82	<u>2/72</u>	<u>Etude de différents modèles de développement rural intégré</u>	FAO
28	<u>3/72</u>	<u>Parité de l'arabe avec les autres langues de travail</u>	FAO
31	<u>4/72</u>	<u>Accroissement des contributions en espèces et en nature au Programme alimentaire mondial et diversification des contributions en espèces. Echange de produits du PAM contre des denrées alimentaires locales et échange de produits en excédent entre pays de la région</u>	Gouvernements PAM
		<u>COMMERCIALISATION ET INSTITUTIONS CONNEXES</u>	
36	15	Etude des systèmes et institutions de crédit agricole	FAO
37	16	Elargissement de l'étude sur les animaux d'élevage et la viande	FAO
40	17	Création de services d'information sur les marchés	FAO Gouvernements
42	18	Normes de classement et de conditionnement des produits agricoles	FAO
43	19	Organisation de consultations régionales sous le couvert des commissions de la planification agricole au Proche-Orient	FAO

<u>Paragraphe</u>	<u>Recommandation N°</u>	<u>Titre</u>	<u>Autorité intéressée</u>
41, 43	5/72	<u>Création d'un institut régional pour la recherche, la formation et l'information en matière de commercialisation</u>	FAO
		<u>MISE ET VALEUR DES TERRES ET DES EAUX</u>	
44	20	<u>Etude sur le Dry Farming</u>	FAO
49,50, 78,79	21 9/72 21	<u>Création dans la région d'un Centre international de recherche sur les ressources hydrauliques et leur utilisation</u>	FAO
54,55	6/72	<u>Intensification des études de base et renforcement des organisations et programmes nationaux en ce qui concerne l'utilisation des terres et des eaux</u> <u>Renforcement des services responsables des terres et des eaux au Bureau régional de la FAO et dispositions en vue de la création d'un institut régional de formation</u>	Gouvernements
		<u>AMELIORATION ET PRODUCTION DES CULTURES VIVRIERES DE PLEIN CHAMP</u>	
58,59	7/72	<u>Financement du Projet régional pour l'amélioration et la production de céréales vivrières de plein champ</u>	FAO
59,78	8/72	<u>Mesures en vue de la création d'un institut régional de recherche bénéficiant d'un appui qui travaillera à l'amélioration des cultures importantes de la région</u>	FAO
		<u>Donations financières et autres en vue de la création de l'institut régional et de ses sous-stations</u>	Gouvernements
		<u>ELIMINATION DU DEFICIT PROTEIQUE</u>	
63	22	<u>Exécution d'enquêtes détaillées sur la consom- mation alimentaire et la nutrition</u>	Gouvernements
65, 66	23	<u>Création de services de l'alimentation et de la nutrition dans les ministères de l'agri- culture et création de commissions interministérielles</u>	Gouvernements
66	24	<u>Cours et séminaires sur les politiques alimentaires et nutritionnelles</u>	FAO Gouvernements
67	25	<u>Développement des ressources animales</u>	Gouvernements
69	26	<u>Etude des ressources halieutiques du Golfe</u>	FAO

<u>Paragraphe</u>	<u>Recommandation N°</u>	<u>Titre</u>	<u>Autorité intéressée</u>
<u>RECHERCHE AGRICOLE</u>			
70	27	Création de conseils nationaux de coordination de la recherche agricole	Gouvernements
72	28	Etablissement d'une étude régionale sur l'évaluation et l'essai de l'outillage et des machines agricoles	
73	29	Création d'un Centre régional de formation technique	FAO
74	30	Mesures contre l'exode des chercheurs	Gouvernements
75	31	Publication d'une revue annuelle de la recherche agricole	FAO
76	32	Priorités de la recherche agricole	FAO Gouvernements
79	33	Organisation d'un séminaire régional sur la recherche agricole	FAO
<u>ETUDES REGIONALES</u>			
81,83,85	34	Mise à jour des études régionales, établissement d'une liste récapitulative, extension de l'étude sur les terres marginales à d'autres pays	FAO
<u>COMMISSIONS REGIONALES ET REUNIONS TECHNIQUES</u>			
84,86,87,88 89,90,91,93	35	Mise en oeuvre des recommandations de ces organes	FAO Gouvernements
94	36	Renforcement du secrétariat des commissions régionales et de leur liaison avec les pays	FAO
95	37	Renforcement de la liaison entre les conférences régionales et les commissions	FAO
96	38	Participation actives aux travaux des commissions régionales	Gouvernements
<u>ROLE ET FONCTIONS DU BUREAU REGIONAL</u>			
104	39	Nomination d'un chargé de liaison pour les Etats du Golfe	FAO
105	10/72	Réorientation des fonctions du Bureau régional et renforcement du Bureau	FAO
<u>PROJETS REGIONAUX ET INTERREGIONAUX</u>			
107	40	Poursuite des projets au-delà de 1972	FAO
109	41	Démarches à faire auprès du PNUD pour obtenir de plus fortes allocations CIP en faveur de la région	FAO
110,115	42	Sentiment des gouvernements sur l'ordre de priorité des divers projets	FAO
115	43	Mise au point de deux projets, sur l'amélioration et la production des cultures horticoles et sur le développement rural	FAO

<u>Paragraphe</u>	<u>Recommandation N°</u>	<u>Titre</u>	<u>Autorité intéressée</u>
		<u>CONFERENCE DE STOCKHOLM SUR L'ENVIRONNEMENT</u>	
120,121	44	Mise en oeuvre des recommandations grâce à une action coordonnée de la FAO et des autres institutions spécialisées	FAO
		<u>OBJECTIFS A MOYEN TERME</u>	
21,123	45	a) Domaines de priorité	
		b) Moyens d'action	FAO
		<u>ORIENTATION DES TRAVAUX FUTURS DANS LA REGION</u>	
132,133,134 135,136	46	Priorités futures	FAO Gouvernements
137	47	Evaluation des projets existants	FAO
137	48	Recherche d'autres moyens de financement des projets	FAO

